

**NOTES SUR LES PÈLERINAGES MARITIMES
À SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (XIV^e-XVI^e SIÈCLES):
HYPOTHÈSES ET RÉALITÉS**

Seconde partie¹

La première partie de cet essai s'est attachée à démontrer l'ampleur des pèlerinages maritimes à Saint-Jacques, au cours des XIV^e et XV^e siècles. En dépit des relations souvent dramatiques entre la France et l'Angleterre, on a observé avec étonnement comment les belligérants des deux camps ont témoigné d'une égale dévotion à l'égard de l'apôtre au plus fort du conflit européen que fut la Guerre de Cent Ans. Ni la pression fiscale ou les exactions exercées sur le menu peuple, ni le danger trop réel des représailles n'ont dissuadé les fidèles, qu'ils fussent anglais, normands ou bretons de s'embarquer à destination de

¹ *Nota* : La plupart des documents sur lesquels se fonde ce travail ont été publiés en annexe à la communication éditée dans les Actes du second congrès international d'études compostellanes qui eut lieu à Ferrol, en septembre 1996. Afin d'épargner au lecteur de trop longues citations, on renvoie au tome 2 de ce colloque (*cf.* biblio. n° 9).

la Galice. A chaque moment de répit, des flottilles de pèlerins assiégeaient La Corogne et les archives du *Public Record Office* donnent, quoiqu'en négatif, la mesure de la fréquentation atteinte lors des années jubilaires. Mieux, rois et ducs se sont efforcés autant que possible de faire respecter le statut d'immunité dont jouissaient les pèlerins².

Or ce phénomène qu'on soupçonnerait à peine si un conflit anormalement prolongé n'était venu en révéler l'importance, n'est pas né subitement. Passée la crise, du reste, la do-

² Lorsqu'ils se penchaient sur un problème relevant de la connaissance, qu'elle fut philosophique ou simplement historique, les scolastiques du XIII^e siècle avaient coutume de poser en préalable la question "an sit?", avant de se demander "quid est?". Autrement dit avant de chercher à savoir ce qu'est une chose, il convient de s'assurer qu'elle existe. En ce sens, l'objet de l'essai précédant était d'établir empiriquement la réalité du phénomène (*cf.* H. JACOMET, "Notes (...). Épisodes de la Guerre de Cent Ans", dans *Compostelle*, 6-2003, p. 21-56. La bibliographie à laquelle on renvoie sous la forme: *biblio. n° X*, figure à la fin de cet article, p. 55-56.

cumentation se raréfie exactement de la même manière qu'elle apparaît quasi inexistante pour les siècles centraux du Moyen Âge qui devraient, pourtant, permettre d'assister à l'éclosion de ce mouvement. En effet, dans un cas, les circonstances qui expliquent le contrôle étroit auquel furent soumis les pèlerins disparaissent, dans l'autre, les structures qui auraient pu assurer une surveillance analogue n'existent pas encore, si l'on excepte l'Angleterre des Plantagenêts, à partir du début du XIII^e siècle.

C'est pourquoi, avant de poursuivre la chronique des faits divers qui composent inévitablement les annales du pèlerinage maritime à Saint-Jacques, il est nécessaire de jeter les yeux en arrière pour dégager les conditions qui ont favorisé son essor et brosser à grands traits le profil d'une évolution. En effet, de même que les conditions qui ont présidé à la navigation dans l'Océan ont varié au fil du temps et que les pèlerinages ont profité des perfectionnements réalisés dans l'art nautique, notamment aux XIV^e et XV^e siècles³, de même leur dévelop-

³ L'une de ces innovations semble avoir été le gouvernail d'étambot, «appelé par extension "timon bayonnais" ou "navarresque"» (cf. Michel MOLLAT, *Études d'histoire maritime*, Torino, 1977, p. 283). On sait que la difficulté de naviguer dans l'Atlantique tient aux vents de noroît qui soufflent toute une partie de l'hiver, «drossant à la côte les navires à voile», de sorte que la route qui relie en droiture - *recto tramite, rectum cursum* - la grande et la petite Bretagne

pement a bénéficié de l'intensification des relations commerciales nouées entre pays riverains de l'Atlantique. Tout en jouissant, en tant que phénomène religieux, d'une réelle autonomie à l'égard des déterminismes d'ordre géographique ou économique, le pèlerinage n'en reste pas moins, hier comme aujourd'hui, intimement lié à la vie concrète des hommes.

1.- ÉMERGENCE D'UN PAYSAGE

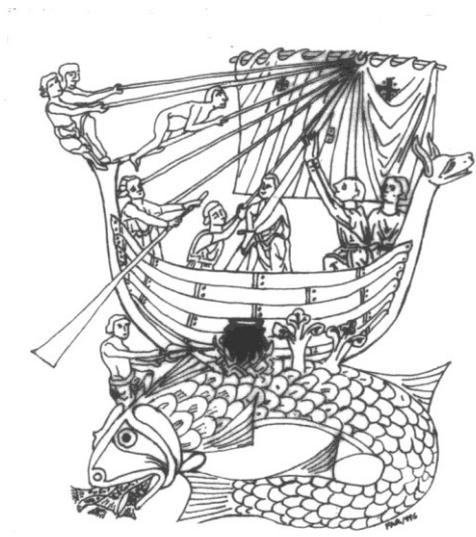
Les temps obscurs

Depuis l'Antiquité le Golfe de Gascogne a constamment servi de pont entre l'Aquitaine et le Nord-Ouest de la Péninsule⁴. Aussi n'est-il pas étonnant de

au Nord-Ouest de la Péninsule n'est vraiment praticable, dans l'année, que d'avril à octobre (cf. G. HUTCHINSON, *Medieval Ships and Shipping*, London, 1994). Que durant les mois d'hiver l'océan se refuse à transporter les marchandises, c'est ce qui ressort des vers de Fortunat, dans sa *Vie de saint Martin*: "Mensibus hibernis dum (...) Oceanus negat commercia ferre Brittanis" (cf. *Œuvres*, éd. S. Quesnel, t. 4, Paris, 1996, III vers 24-26, p. 51-52). Aussi bien, la période de l'année la plus favorable aux échanges comme aux pèlerinages par mer correspond-t-elle à la fin de l'été, c'est-à-dire août-septembre (voir *infra* note 19).

⁴ Alberto BALIL a évoqué à deux reprises cette question (cf. "Galicia y el comercio atlántico en época romana", dans *I Congreso Nacional de Arqueología*, Coimbra, 1970, p. 341-346, et "De nuevo sobre Galicia y sus relaciones marítimas (...)"), dans *III C.N.A.*, Porto, 1974, p. 211-222), sommairement traitée par A. TRANOY (cf. *La Galice romaine*, Paris, 1981, p. 242-244). Michel REDDÉ ne doute pas un instant de la capacité des navires romains à affronter l'océan (cf. "La navigation au large des côtes atlantiques de la Gaule à l'époque

voir se tisser des liens entre Tours et la Galice à la faveur de la conversion des Suèves au Catholicisme. Le roi Chararic (550-559) n'envoya-t-il pas des émissaires à Saint-Martin dans le but d'obtenir des reliques de l'apôtre des Gaules, dont il avait éprouvé le pouvoir thaumaturgique? Grégoire de Tours décrit cette ambassade sur les flots de l'O-



céan: "C'est ainsi que rendant grâce, fa-

Bestiaire du XII^e siècle: Navire sur poisson
(British Museum, Ms. 4751, fig. 69)

vorisés par une navigation prospère (...), trouvant toujours les ondes paisibles, les vents tempérés, leurs voiles doucement tendues et la mer tranquille, ils arrivèrent promptement au port de Galice"⁵.

romaine", dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 1-1979, p. 481-489; voir aussi Juan L. NAVEIRO LÓPEZ, *El comercio antiguo en el N.W. peninsular*, A Coruña, Museo Arqueológico, monografías, n° 5, 1991, p. 132-134.

⁵ Il se peut que ce port réponde au "Farum Brigantium" des anciennes chroniques (*infra*

Comme il est douteux que les Suèves aient jamais disposé d'une flotte, cette légation dut utiliser les services de quelque marine expérimentée, bretonne ou autre⁶. Reste que cette époque est

note 16). Les reliques en question étaient des reliques de contact. Au passage du cortège qui les emportait, les portes des prisons de Tours s'ouvrirent d'elles-mêmes. Réveillés par des chants, les captifs qui cherchaient à s'informer s'entendirent répondre: "Reliquiae domni Martini in Galliciam transmittuntur, et ideo sic psallitur". C'est à propos du second voyage des envoyés du roi que Grégoire de Tours écrit: "et sic gratias agentes, navigio prospero (...), undis lenibus, temperatis flatibus, velo pendulo, mare tranquillo, velociter ad portum Galliciae pervenerunt" (*cf. De virtutibus sancti Martini*, I, § 11, éd H. L. Bordier, Paris, 1860, t. 2, p. 36-43). Le problème de la conversion des Suèves se complique du fait que Grégoire est le seul à mentionner Chararic (*cf. Luce PIETRI, Tours du IV^e au VI^e siècle*, Paris-Rome, 1983, p. 475 et 582 ; Luis A. GARCÍA MORENO, "La conversion des Suèves", dans *Clovis. Histoire et mémoire*, vol. 1, Paris, 1997, p. 199-216, notamment p. 208-209). Grégoire cite à deux reprises le roi suève Miro (570-583), à propos d'ambassades (*cf. Hist. Franc.*, V, § 41, trad. Guizot, t. 1, 1823, p. 281, et *Virt. Martini*, IV, § 7, *ibidem*, p. 280).

⁶ Des navires bretons hantent le littoral aquitain et cantabrique aux temps mérovingiens. Mieux, il existe des petites colonies de Bretons en Galice même. Un certain *Mahiloc*, *Britoniensis ecclesiae episcopus*, est présent au concile de Braga, en 572. Le fameux *Parochiale* suève mentionne, *ad sedem Britanorum, ecclesias (...) que in Asturiis sunt* (*cf. Archibald A. LEWIS, "Le commerce et la navigation sur les côtes atlantiques de la Gaule du V^e au VIII^e siècle"*, dans *Le Moyen Age*, 59-1953, p. 260-264; Gildas BERNIER, *Les Chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IX^e siècle*, Université de Rennes - Centre d'Alet, 1982, p. 115-124; Jean-Christophe CASSARD, "Les navigations bretonnes aux temps carolingiens", dans *L'Europe et l'Océan au Moyen Age*, S.H.M.E.S., 1988, p. 28 et 30). Des flottilles venues de Gaule voguent jusqu'en Galice, puisque le roi goth Léovigilde (568-586), en conflit avec Gontran, exerce des représailles sur l'une d'entre elles:

celle qui vit fleurir le culte de saint Martin dans la vieille terre de Galice, sous l'action bienfaisante d'un disciple providentiel, Martin de Dume⁷. Le même Grégoire rapporte comment un habitant de Cantabrie, Mauranus, monta en bateau jusqu'à Bordeaux pour se rendre au tombeau de saint Martin⁸. Or, curieusement, la première allusion explicite à une possible connection maritime entre Tours et le sanctuaire naissant de Compostelle, se réfère à l'escale de Bordeaux régulièrement accessible depuis les Asturies. Ce document émane du fameux cartulaire de

Saint-Martin connu sous le nom de *Pancarte noire*⁹.

De fait, les chanoines de Saint-Martin ont inséré dans ce recueil, compilé au XII^e siècle, le texte quelque peu arrangé d'une lettre que le roi Alphonse III le Grand (866-910) leur avait envoyée en réponse à une sollicitation pressante¹⁰. Mis devant la nécessité de réunir des fonds pour réparer leur église incendiée par les Normands, les religieux proposaient de céder au monarque une précieuse couronne d'or sertie de gemmes¹¹. Ils profitaient de la cir-

"naves quae de Galliis in Galliciam abierant, ex jussu Leuvichildi regis vastatae sunt" (cf. *Hist. Franc.*, VIII, § 35, éd. Guadet-Taranne, Paris, t. 3, 1837, p. 224-225; José ORLANDIS, "Communications et échanges entre Espagne wisigothique et France mérovingienne", dans *Annales de la Faculté de Droit de Toulouse*, 18-1970, p. 253-262). Le "périple espagnol" est alors chose courante comme le montre le désir de Fructueux de Braga d'embarquer à bord d'un navire franc pour l'Orient (cf. Michel ROUCHE, *L'Aquitaine 418-781*, p. 260, et note 77, p. 613).

⁷ Martin de Dume arriva en Galice vers 550. Originaire de Pannonie (Hongrie), ce missionnaire venait d'Orient. Il avait visité la Terre Sainte et séjourné à Constantinople où il avait acquis une vaste culture (cf. *Hist. Franc.*, V, § 38; et Casimiro TORRES, *Galicia Sueva*, La Coruña, 1977, § X, p. 197-204 et p. 205-227).

⁸ "Quidam in regione Cantabriae, Maurinus nomine (...). Quibus navigantibus Burdegalae urbi impulsus est, egressusque hinc de navi, ad basilicam sancti Dei accedens (...)" (cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *De virtutibus sancti Martini*, IV, § 40: "De Maurano muto", éd. Bordier, 1860, p. 324-327).

⁹ Ce recueil a été compilé entre 1132 et 1137 (cf. Émile MABILLE, "La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours", dans *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 17-1865, p. 430-431).

¹⁰ L'authenticité de cette lettre a été discutée. Elle renferme incontestablement des éléments dignes de foi. Comme l'ont noté BARRAUDIHIGO et FLETCHER, son contenu légèrement actualisé ne justifie pas la fabrication d'un faux (cf. *Recherches sur l'histoire politique du royaume asturien (718-910)*, Tours, 1921, p. 86-91, et *Saint James's Catapult*, Oxford, 1984, p. 317-323). L'utilisation par le rédacteur de l'une ou l'autre des versions de l'*Epistola Leonis*, dont on connaît quatre états, d'où l'emploi du terme *Bisria* (*infra* note 14), plaide en faveur d'une origine péninsulaire (cf. B. de GAIFFIER, *Analecta Bollandiana*, 89-1971, p. 47-53).

¹¹ "De cetero quod rursus insinuastis, quia penes vos coronam imperialem habetis ex auro et gemmis comptam, nostrae serenitati condignam, et ob id apostolicam serenitatem Sisinandi intervenistis, ut nobis hoc insinuare procuraret et emere peroptare, ita ut res ista, si nostrae complacuerit voluntati, apicibus redditis certificare vobis non differatur" (cf. biblio. n° 12, t. 2, 1899, Apéndice n° 27, p. 58). Une note du X^e siècle, ajoutée à un manuscrit de Saint-Martin de Tours et un court traité de Radbode, évêque d'Utrecht (901-918),

constance pour s'enquérir du saint lieu dont le renom commençait à s'étendre hors de Galice. Mais il est à supposer qu'ils le connaissaient déjà puisqu'ils avaient cru bon de faire parvenir leur requête par l'intermédiaire de Sisnandus, évêque d'Iria-Saint-Jacques (877-920)¹².

En retour, le roi des Asturies informait les requérants de l'envoi imminent de sa flotte à Bordeaux, au printemps 906. Il suggérait par là même qu'un contact fût établi dans cette cité, sous les auspices de son "ami", le comte Amalvinus (887-906)¹³. Il indiquait, en

outre, la voie la plus directe, sinon la plus sûre, pour se rendre à Saint-Jacques. Une fois contourné le cap Finistère, il suffisait d'emprunter le chenal maritime qui remonte jusqu'au lieu-dit *Bisria*, au confluent des rivières Sar et Ulla, dans les environs immédiats d'Iria-Pradrón. De là, il ne restait que quelques milles à parcourir¹⁴. Il était donc aussi facile de situer Compostelle *in ora maritima* que de trouver les coordonnées du sanctuaire dans la trame viaire¹⁵. Toutefois, il est douteux que les chanoines de Tours se soient jamais aventurés sur les ondes. N'auraient-ils pas craint d'y rencontrer ceux là même dont ils avaient tout à redouter ?

font connaître le raid de 903 qui provoqua la ruine que déplore Alphonse III (cf. Pierre GASNAULT, "Le tombeau de saint Martin et les invasions normandes (...)", dans *Mémorial de l'Année Martinienne 1960-1961*, Paris, 1962, p. 62-64).

¹² C'est sous le pontificat de Sisnandus I, quatrième évêque d'Iria-Santiago, que fut construite la seconde basilique dédiée à saint Jacques. La consécration solennelle eut lieu le 6 mai 899 en présence d'Alphonse III. Les quarante années de l'épiscopat de Sisnandus I ont été décisives pour l'expansion du culte de l'apôtre, déjà connu hors de la Péninsule comme le démontre, en 950, le pèlerinage de Godescalc (cf. Fernando LÓPEZ ALSINA, *La ciudad de Santiago de Compostela en la Alta Edad Media*, Santiago, 1988, p. 186-194).

¹³ "Quamobrem pernoscite navalem remigationem inter nos et amicam nostram Amalvinum ducem Burdelensem inesse et opitulante alti Poli potencia in hoc anno qui est Incarnatione Domini DCCCCVI, indictione VIII, inter cetera maxime disposuimus, ut mense madio nostrae naves, cum pueris Palacii nostri usque Burdelensem civitatem remigent" (cf. biblio. n° 12, t. 2, 1899, p. 58 ; au sujet d'Amalvinus, voir Ferdinand LOT, "Amauguin, comte de Bordeaux", dans *Annales du Midi*, 16-1904, p. 517-518 et Charles HIGOUNET, *Bordeaux pendant le Haut*

Moyen Age, Bordeaux, 1963, p. 43-44 et 226-228).

¹⁴ "Quod autem exquisistis quantum ab Oceano mari eminus distat eius tumulus (Iacobi apostoli Zebedei Boanergis, qui ab Herode decolatus est), uel in quo loco situs est, a mari uirio pernoscite usque ad locum ubi, Domino gubernante, duos fluvios quos antiqua vetustas nominavit Voliam et Sarem, in locum qui dicitur Bisria, veteris sedis iriensis, Ecclesiae scae. Eolaliae habentur millia X, et exinde usque ad gloriosum eius sepulchrum habentur millia XII" (cité d'après biblio. n° 12, t. 2, 1899, *Apéndices* n° 27, p. 60).

¹⁵ Constatant l'existence d'un *vicus francorum* greffé sur le chemin qui sort de la porte ouest de la basilique d'Alphonse III, en direction de *Iria/Bisria* et Pradrón, F. López Alsina opine à juste titre: "todo parece apuntar a una posible y temprana comunicación por mar via Pradrón entre Compostela y la fachada atlántica francesa" (cf. *op. cit. supra* note 12, p. 194-195, note 271; sur la persistance de la voirie antique, *idem*, "De Asseconia a Compostela", dans *Compostellanum*, 31-1986, p. 307-314).

En effet, les Normands avaient si bien appris la route du Nord-Ouest de la Péninsule qu'ils n'ignorèrent pas longtemps le nom de celui qui



Les Normands (Broderie de Bayeux, XI^e s.)

en était le principal seigneur. Aussi bien, les sagas nordiques ne désignent-elles jamais la Galice autrement que sous le nom de *Jakobsland*, traduction littérale de *Terra Sancti Jacobi*. La première incursion dévastatrice qu'ils y firent, eut lieu sous le règne du roi Ramire I, en 844. Si les intempéries ont pu conseiller ce débarquement inopiné, il est difficile, toutefois, d'imputer au hasard les assauts répétés dont il fut suivi. En effet, il n'était pas dans l'habitude des Normands de s'abattre sur une proie sans y être incité par la perspective d'un fructueux butin¹⁶. A en croire le témoignage tardif

¹⁶ Ramire I régna entre 842 et 850. L'histoire a enregistré trois autres séries d'expéditions qui eurent lieu en 858-861, 966-971 et 1008-1038 (cf. Reinhart P. DOZY, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne au M. A.*, t. 2, 3^{ème} éd., Leyde-1881, Amsterdam-1965, p. 250-332; Vicente ALMAZÁN, *Gallaecia Scandinavica. Introducción o estudio das relacións galaico-escandinavas durante a Idade Media*, Vigo, 1986, p. 84-120). D'après la *Chronique* dite primitive d'Alphonse III, les

d'Ibn Dihya, cette prise de contact un peu brutale aurait entraîné le premier pèlerinage accompli au sanctuaire de l'apôtre

par des chefs normands¹⁷.

Normands prirent terre en 844 près de Faro. Repoussés, ils allèrent tenter leur chance plus au sud: "Per idem tempus, Nordomanorum gens, antea nobis incognita, gens pagana et nimis crudelissima, nauali exercitu nostras ad partes peruenerunt. Ranimirus, iam fatus rex, ad eorum aduentum magnum congregauit exercitum et, in locum cui nomen est Farum Brigantium eis intulit bellum; ibique multa agmina eorum interfecit et naues igni consumpsit". La *Chronique* érudite évoque un débarquement préalable sur le littoral de Gijón - "ad litus Gegionis ciuitatis" (cf. Yves BONNAZ, *Chroniques asturiennes*, Paris, C.N.R.S., 1987, 15,1, p. 53-54). Les Normands renouvelèrent les exploits des Hérules, dont parle Hidace en 456.

¹⁷ Rejetés de Galice, les "hommes du Nord" firent irruption dans la basse vallée du Guadalquivir qu'ils remontèrent jusqu'à Séville où ils semèrent l'épouvante. Cette agression fut si vivement ressentie qu'elle obligea l'émirat de Cordoue à se pourvoir d'arsenaux (cf. E. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. 1, Paris, 1950, p. 218-225). C'est alors que le poète al-Ghazal aurait été député au pays des "Madjus". A son retour, il s'en fut en Galice en compagnie de chefs normands venus faire amende honorable à Saint-Jacques (cf. R. DOZY, *op. cit. supra* note 16, p. 277). Lévi-Provençal met sérieusement en doute la valeur de ce récit dont les anachronismes sont flagrants (cf. "Un échange d'ambassades entre Cordoue et Byzance au IX^e siècle", dans *Islam d'Occident*, Paris, 1948, p. 95-98). De fait, le retour des pèlerins par la Castille, que l'envoyé

Mais les raids, dont le nord-ouest de la Péninsule eut à souffrir non moins que les Gaules, joints à l'insécurité entretenue par les pirates andalous qui infestaient le littoral "*a Colimbria usque ad Pirenaeos*", eurent pour conséquence d'éloigner durablement les populations indigènes des rivages. L'*Historia Compostellana* rédigée sous le pontificat de Diego Gelmírez, évêque, puis archevêque de Saint-Jacques (1100-1140), montre "les habitants des campagnes" réduits "à désertter les côtes du milieu du printemps au milieu de l'automne ou à se réfugier dans des cavernes avec leur famille"¹⁸. Voilà pourquoi il faut attendre le XII^e et surtout le XIII^e siècle pour as-

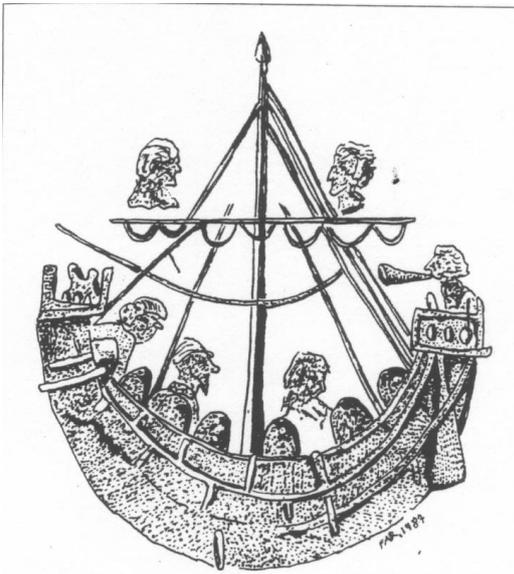
sister à l'éclosion progressive de conditions favorables à une activité commerciale et maritime régulière. Celles-ci ne seront, d'ailleurs, réellement atteintes que du jour où la Galice saura développer, grâce à l'exportation de ses vins, une production économique complémentaire¹⁹.

du sultan quitte pour gagner Tolède, fait davantage penser au conseil donné à Saragosse, vers 1140 à Hermann, futur abbé de Saint-Martin de Tournai. Désireux d'aller sur la côte valencienne vénérer le corps de saint Vincent, on lui recommanda de se rendre d'abord à Saint-Jacques et, là, de gagner Al-Andalus avec une caravane de marchands munis de sauf-conduits (cf. biblio. n° 21, t. 1, 1949, p. 61-62; *Analecta Bollandiana*, 2-1883, p. 244-246).

¹⁸ "Igitur Oceani littoris agricole a medio ueris usque ad medium autumnum littora deserebant aut in speluncis cum omni domo sua latitabant" (cf. *Historia Compostellana*, éd. Emma FALQUE REY, *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*, LXX, Tvrnholti, 1988, I, § 103, p. 175, et Christophe PICARD, *L'océan Atlantique musulman*, Paris, 1997, p. 351-352). On sait que la campagne militaire qui aboutit à la dévastation de Saint-Jacques de Compostelle, en 997, fut menée avec le concours d'une puissante flotte qui achemina troupes et matériel depuis Alcácer do Sal (Portugal) et remonta le Douro, à partir de Porto (cf. C. PICARD, *ibidem*, p. 348; texte dans Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *L'Espagne musulmane*, Publisud, 1985, p. 370-373).

¹⁹ La situation réelle de la Galice maritime, entre le IX^e et le XII^e siècle, ne doit pas faire illusion. Aux yeux d'Elisa FERREIRA PRIEGUE, "este despertar comercial de la esquina gallega fue un *false start* (...)". La raison en est que le pays reste confiné dans un rôle passif, et ce malgré ou à cause de l'arrivée subite de pèlerins, de marchands et de pirates. Il faut attendre 1271 pour croiser au large le 1^{er} navire de commerce galicien, une nef de Pontevedra voguant vers l'Angleterre. Le démarrage économique de Compostelle paraît d'autant plus artificiel qu'il est tributaire du seul pèlerinage: "tal vez la existencia del santuario del Apóstol fue lo que causó la temprana entrada en los circuitos internacionales de una Galicia que, sin tener de momento la baza que hizo la fortuna de los polos comerciales altomedievales - la exclusiva de oferta de un determinado artículo -, hubiera visto pasar los barcos de largo durante muchos siglos. La peregrinación (que convirtió a Compostela en el corazón - religioso y económico - de Galicia) provocó la atracción de mercaderes extranjeros (...)" (cf. biblio. n° 3, 1988, p. 67-69; pour plus de détails voir E. F. P., "Las rutas marítimas y comerciales del flanco ibérico, desde Galicia hasta Flandes", article paru dans les Actes du Congrès *El Fuero de San Sebastián y su época*, publié par la *Sociedad de Estudios Vascos, San Sebastián*, 1982). Peu à peu, les Galiciens s'introduisent dans le circuit tenu par les Bayonnais et les Castellans de la côte cantabrique. A la fin du XIV^e siècle, l'échange des vins de Galice et du sel breton est décisif pour le démarrage économique des deux Finisterres appelés à entretenir d'étroites relations maritimes (cf. E. F. P., "Bretons et Galiciens: une rencontre à la fin du M. A.", dans *La Bretagne terre d'Europe 1491*, Brest-Quimper, 1992, p. 67-79).

Nonobstant, et même si la Galice n'offre trop souvent encore que des rochers couverts de landes désolées à ceux qui se risquent dans ses parages, les grandes lignes de ce trafic s'ébauchent dès l'aube du XII^e siècle. Ce qui le prouve, ce sont les initiatives prises par la mitre compostellane pour désenclaver les



Les pirates
(Sceau de la ville de New Shoreham,
Sussex, Angleterre)

flancs de ce redoutable môle. Non seulement, dans les Rías Bajas, *Iria-Pradón* s'impose alors comme le "Port de l'Apôtre", mais sur la côte septentrionale, l'intérêt qui pourrait s'attacher à la possession du "*castrum*" de Faro commence à s'éveiller²⁰.

²⁰ Telle est la vision qu'exprime, en 1189, l'auteur anonyme de la relation de la prise de Silvès (Portugal). Il est vrai que cette description concerne surtout le secteur nord des Rías Altas: "in costa Galicie non nisi arduas

Diego Gelmírez n'a de cesse que d'armer une flotte afin de parer au danger. Avec le concours de charpentiers de marine pisans et génois, il met en chantier deux navires de guerre munis de deux rangs de rameurs. Les équipages d'*Iria* secondés par les matelots de Santa María de la Lanzada s'enhardissent au point de débusquer les flibustiers jusque dans leurs propres repaires. Ainsi ne fit-il pas mentir la réputation que s'étaient acquise ses prédécesseurs: "*Episcopus sancti Iacobi baculus et balista*"²¹.

Hélas, la menace suscitée par la convoitise résulte aussi des désordres intérieurs à la Galice, témoin ces mar-

rupes vidimus, nam et tota valde montuosa est, et ideo sterilis, et non vinifera" (cf. J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit. infra* note 42, p. 123). La donation du "*castrum quod Faro nuncupatur*" à l'église de l'apôtre montre que Compostelle songeait à maîtriser l'accès nord (cf. *H. C.*, III, § 19, p. 448-449; et *idem*, *op. cit. infra* note 42, p. 124-125).

²¹ Un certain *Ougorius* construisit les deux galères - *duas biremes* - de la flotte épiscopale basée à *Iria*. Des repréailles furent menées avec succès sur les côtes du Portugal. L'apôtre reçut le 5^e du butin amassé et les prisonniers furent employés au chantier de la cathédrale. Surpris par l'irruption d'une escadre de 20 navires venus de Séville et Lisbonne, les *Irienses* s'emparèrent de 3 vaisseaux qui s'étaient attardés près du château de Puente Sampayo (Pontevedra) que l'évêque avait précédemment assiégé par terre et par mer (cf. *H. C.*, *op. cit. supra* note 18, 1988, I, § 75-76, p. 116-119, § 103, p. 174-176, et II, § 21, p. 262-264; Michel MOLLAT, "Notes sur la vie maritime en Galice au XII^e siècle d'après l'*Historia Compostellana*", dans *Anuario de Estudios Medievales*, t. 1, Barcelona, 1964, p. 531-541). "Bâton et catapulte", c'était là un proverbe (*H. C.*, II, § 1, p. 220).

chands anglais et lotharingiens - c'est-à-dire flamands - qui, à peine débarqués à Iria - "*qui ad portum beati Iacobi apostoli cum suis mercibus uendendis nauigio uenerant*"- sont traîtreusement assaillis et dévalisés par un certain García Pérez, frère du comte Rodrigo Pérez, alors qu'ils s'engageaient sur le chemin qui mène de Padrón à la cité sainte - "*in uia que uiatores Patrono Conpostellam ducit*".

Cependant, les pillards ne jouirent pas longtemps de l'impunité. Immédiatement poursuivis et châtiés, ils durent restituer les biens dérobés et compenser les dommages infligés à leurs propriétaires. Ces articles de pacotille, estimés 22 000 marcs, n'étaient-ils pas destinés à alimenter le "paradis de la ville" dont les étals se pressent contre le portail nord de la basilique sur lequel débouche la *via francigena*? On comprend que l'énergie dépensée par Diego Gelmírez au service de la paix lui ait mérité l'éloge de "bouclier de la patrie - *patrie clipeus*"²².

²² "Mercatores enim Anglicos et Lotarienses, qui ad portum beati Iacobi apostoli cum suis mercibus uendendis nauigio uenerant, in uia, que uiatores Patrono Conpostellam ducit, armata multitudine inuasit eosque a iumentis et a mercibus, quas Conpostellam apportabant uendendas, omnino expoliauit" (*cf. H. C., supra note 18, III, § 18, p. 447*). A ce texte semble faire écho la description du marché de Saint-Jacques: "De paradiso urbis: Post fontem habetur paradisus (...), pavimento lapideo

Mais ne convenait-il pas que la force fût épaulée par le droit? En 1114, afin de remédier aux excès qui ne cessaient d'affliger la terre de saint Jacques, Diego Gelmírez prit des mesures. Il fut arrêté que quiconque porterait la main sur un marchand ou un pèlerin serait passible d'excommunication, sans compter les amendes²³. Dès lors, comment douter que le pèlerinage ne se mêle activement au négoce? N'est-ce pas ce que montre à

factus, in quo crusille piscium (coquilles) venduntur peregrinis, et butti vinarii, sotulares (souliers), pere cervine (basaces), marsupia (bourses), corrigie (courroies), cingule (ceintures) et omne genus erbarum medicinalium, et cetera pigmenta (drogues), et alia multa ibi ab vendendum habentur. Cambiatores vero et hospitales (aubergistes), ceterique mercatores, in via Francigena habentur" (*cf. Jeanne VIEILLARD, Le Guide du Pèlerin, 5^{ème} éd., Paris, 1990, p. 96-97, L.S.J., V, § 9*). Diego Gelmírez n'eut aucun mal à convaincre les bourgeois de Compostelle - *uniuersos ciuitatis burgenses* - de s'unir aux soldats de sa curie pour réprimer un méfait qui portait si manifestement atteinte à leurs intérêts (*cf. H. C., supra note 18, III, § 18, p. 448; "patrie clipeus", ibidem, I, § 75-2, p. 117*).

²³ La Galice comme la Castille traversait alors une profonde crise politique et sociale que les conciles de Burgos et de Palencia tentèrent de résoudre (*cf. biblio. n° 12, t. 3, 1900, p. 423-431; Paul GUINARD, "La Péninsule ibérique", dans Histoire du M. A., IV-2, Paris, 1944, p. 323-324*). Avec l'aide du chapitre qu'il avait institué, Diego II élaborait une charte de concorde, "ad releuandum namque et refocillandum totius honoris beati Iacobi populum, publicis priuatisque calumpniis atque rapinis usquequaque afflictum". Le 23^{ème} des 25 décrets fulminés s'intitule: "de mercatoribus et peregrinis". Il stipule qu'on ne leur portera pas atteinte: "mercatores, romarii et peregrini non pignerentur et, qui aliter egerit, duplet que tulerit, et sit excommunicatus, et solidos LX persoluat domini illius honoris" (*cf. H. C., op. cit. supra note 18, I, § 95 et 96, p. 154 et 160*).

sa façon le merveilleux *Conte de Floire et Blanchefleur* qu'inaugure un guet-apens perpétré au détriment d'une troupe de pèlerins par des corsaires sarrasins embusqués aux détours des chemins. Le réalisme le dispute ici au tragique²⁴. Or cette fiction mûrit, croit-on, vers 1150, en Touraine, sous la plume d'un certain Robert d'Orbigny, dans un milieu proche d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII le Jeune, avant la rupture survenue en 1152²⁵.

Tant s'en faut, cependant, que les écumeurs de mer aient tous arboré l'emblème du croissant. Durant la période florissante mais mouvementée où furent composés le *Liber Sancti Jacobi* et l'*Historia Compostellana*, nombre de pèlerins accostèrent au Finistère de Galice, armés de pied en cap, sous couvert

d'expéditions en partance pour l'Orient. Le caractère envahissant de ces irruptions ne fut pas toujours perçu comme une bénédiction²⁶. Il est d'autant plus intéressant de noter en marge de ces entreprises collectives la présence sporadique de quelques pénitents venus par mer à titre personnel.

C'est ainsi qu'en 1102, un certain Godric qui fut successivement marchand, musicien, et pirate avant de s'établir comme ermite, à Finchale, près de Durham, vint rendre grâce à l'apôtre, au terme d'un ultime voyage au Saint-Sépulcre²⁷. De même, à son retour de Rome, en 1151, Henri de Blois, évêque de

²⁴ Après Margaret M. Pelan, Robert Bossuat et Charles François ont été frappés, par l'accent de vérité qu'exhalent les premiers vers de ce roman courtois (cf. R. BOSSUAT, "*Floire et Blanchefleur* et le chemin de Compostelle", dans *Saggi i Ricerche in memoria di Ettore Li Gotti*, t. 1, Palermo, 1962, p. 263-273, et Ch. FRANÇOIS, "*Floire et Blanchefleur*: du chemin de Compostelle au chemin de la Mecque", dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 94, 3-1966, p. 833-858). Le passage en question occupe les vers 57 à 104 (cf. Robert D'ORBIGNY, *Le conte de Floire et Blanchefleur*, éd. J.-L. Leclanche, Paris, 2003, p. 4-7).

²⁵ Telle est l'hypothèse avancée par Jean-Luc LECLANCHE (cf. "La date du conte de *Floire et Blanchefleur*", dans *Romania*, t. 92, 1971, p. 556-567, et surtout *Contribution à l'étude de la transmission des plus anciennes œuvres romanesques françaises. Un cas privilégié: Floire et Blanchefleur*, 2 vol., Lille-III, 1980).

²⁶ C'est sous la rubrique "*De piratis Anglie*" que l'*Historia Compostellana* classe les agissements d'un contingent anglais débarqué en Galice - "uenientes causa adeundi Ierosilimam" (cf. H. C. op. cit. supra, I, § 75, p. 118-119). Les croisés des pays nordiques avaient pris l'habitude d'hiverner en Galice. Ils s'y nourrissaient sur l'habitant, comme l'expose fort bien la *Heimskringla* de Snorri Sturlusson, à propos de l'équipée du prince norvégien Sigurd Jórsalafari, en 1108 (cf. Paul RIANANT, *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte au temps des Croisades*, Paris, 1865, p. 178-183; V. ALMAZÁN, op. cit. supra note 16, 1986, p. 129-131).

²⁷ "Atque regrediendo Beati Jacobi Apostoli limina adiit" (cf. J. STEVENSON, *Libellus de vita et miraculis sancti Godrici*, Surtees Society - XX, London, 1847). Saint Godric de Finchale est né dans le Norfolk vers 1070. Il fut pèlerin de Jérusalem, de Rome et de Saint-Gilles (cf. biblio. n° 19, 1964-1994, p. 134; et Derek W. LOMAX, "Peregrinos ingleses a Santiago en la Edad Media", dans *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela y a San Salvador de Oviedo*, Oviedo, 1993, p. 75-76, article déjà paru dans *Principe de Viana*, t. 31, Pamplona, 1970).

Winchester, fit escale sur le littoral galicien dans le but avoué de visiter le sanctuaire de Saint-Jacques. Il avait préféré confier sa vie à un esquif et opérer la circumnavigation de la Péninsule ibérique plutôt que d'affronter une nouvelle fois les défilés de la voie continentale. Curieusement, la coque de son navire était lestée d'"antiques" dont il fit l'ornement de son palais épiscopal²⁸.



²⁸ Henri de Blois, évêque de Winchester de 1129 à 1171, était le 4^{ème} fils du comte Étienne-Henri et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Il était, par conséquent, frère d'Étienne de Blois, roi d'Angleterre (1135-1154), et cousin de l'impératrice Mathilde (1102-1167), remariée en 1128 à Geoffroy Plantagenêt et pèlerine de Saint-Jacques, en 1125, comme en fait foi la Chronique de Mathieu Paris (cf. Marjorie CHIBNALL, *The empress Matilda*, Oxford, 1991). Convoqué *ad limina* pour se justifier de sa conduite, Henri qui s'était arrêté à Cluny où il avait été moine, revint par mer car il redoutait des embuscades: "marino itinere rediens propter insidias (...), peragratis Hispaniis usque ad sanctum Jacobum, tandem incolumis et opulentus ad propria reversus est" (cf. Jean de SALISBURY, *Historia pontificalis*, éd. M. Chibnall, London, 1956, p. 80 et 91-94, citée d'après biblio. n° 21, t. 1, 1949, p. 63, note 62; voir biblio. n° 19, p. 134, et Edmond-René LABANDE, "Pèlerinages anglais au XII^e siècle", dans *Mediævalia Christiana, Hommage à Raymonde Foreville*, 1989, p. 310 et 312). Nul doute que cet amateur d'antiquités n'ait admiré le chantier de Compostelle, comme d'autres s'extasiaient devant la tour de Faro (cf. Charles Homer HASKINS, *The Renaissance of the Twelfth Century*, London, 1927, p. 51, 66-67 et 120; et *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*, t. 23, Paris, 1990, col. 1092; *infra* note 49).

L'essor de la façade atlantique et l'avènement de La Rochelle

Si les rivages de la Galice sont à ce point fréquentés, il n'est pas étonnant de trouver dans le commentaire du grand planisphère d'argent qu'Al-Idrîsî (1100-1165) fit graver pour Roger II, roi normand de Sicile (1105-1154), - le fameux *Kitâb Rujâr* ou *Livre de Roger* -, l'évocation précise de relations maritimes nouées avec Compostelle depuis les côtes atlantiques²⁹. Parlant de Beauvoir-sur-Mer, perle du littoral vendéen, l'auteur, sans doute bien renseigné, note:

«Beauvoir a tous les attributs d'une ville. Elle est sur le bord de la mer Salée, elle a une enceinte et des marchés. On s'y livre à la pêche, et on y trouve des ressources et des vivres en suffisance. Elle est située au fond d'une baie et les vaisseaux en partent à destination de Saint-Jacques - *Šant Yâ'qûb* -, et des ports circonvoisins»³⁰.

²⁹ Le planisphère en question était achevé en 1154. Les notices explicatives donnèrent naissance au *Livre de Roger*, lui-même intitulé: *Kitâb Nuzhat al-mushtâq fi-khtirâq al-afâq* ou *Livre de l'Agrément de celui que passionne la pérégrination à travers le monde*, dont Idrîsî commença la rédaction à Palerme, en janvier 1154. La collecte préalable des informations dura quinze ans (cf. AL-IDRÎSÎ, *La première géographie de l'Occident*, Paris, 1999, *Introduction* par Henri Bresc et Annliese Neff, p. 13-53). Pour la Péninsule, texte arabe et traduction castillane sont accessibles dans *Geografía de España* (cf. *Colección Textos Medievales*, n° 37, Valencia, 1974).

³⁰ Al-Idrîsî incorpore la Vendée et le Poitou, dont relève Beauvoir (V, 1, p. 352), à sa

Vers la même époque, l'abbé Suger (1081-1151) décrit l'activité remarquable dont la citadelle de Talmond, également située en Vendée, était le théâtre. Il avait eu l'occasion de l'observer de ses yeux, en 1138, lorsque Louis VII de France s'efforça de ramener son turbulent seigneur à la raison. Là, dit-il, «l'océan tout proche reflue deux fois par jour au pied de ses remparts et deux fois par jour les produits de divers négoce (...) arrivent par bateau à l'intérieur, suivant le cours de rivières agréables»³¹.

description des *Itinéraires de Bretagne*, où l'on trouve mentionnés Redon, Quimperlé, Saint-Mathieu, Saint-Malo, Dinan, Dol, etc. (VI, 1, p. 417, dans *op. cit. supra* note 29; *Nota*: les références au texte indiquent d'abord "le climat" (chiffres romains), puis, "le compartiment" (chiffres arabes), suivis de la pagination de la traduction utilisée.

³¹ Durant l'été 1138, l'abbé de Saint-Denis accompagna Louis VII parti soumettre le duché d'Aquitaine dont il venait de recevoir la tutelle par suite de son union avec Aliénor, fille de Guillaume X (*infra* note 38). Suger avait également escorté le prince, âgé de 16 ans, pour la cérémonie du mariage qui eut lieu à Bordeaux, en juillet 1137 (*cf.* Ch. HIGOUNET, *op. cit. supra* note 13, 1963, p. 64-65). La nouvelle de la mort subite de Louis VI avait surpris les jeunes époux sur le chemin du retour. L'épisode de Talmond se situe un an plus tard, peu après la réduction de Poitiers: "exissemus, festinantes versus Oceanum, ad castrum quoddam nobile, quod (...) *Talis mundus* dicitur, (...); proximus ejusdem castris vallo omni die bis refluat Oceanus, multorumque tam piscium quam carniarum aut diversorum mercatorum commercia navali subsidio bis omni die fluviorum dulcium alveis intus usque ad turris portam referantur" (*cf.* SUGER, *Œuvres*, t. 1, *Histoire de Louis VII*, éd. Fr. Gasparri, Paris, 1996, p. 172-173; et *Suger en question*, dir. de Rolf Große, Oldenbourg, 2004, p. 13 et 78).

Plus au sud, au fond du golfe de Gascogne, non loin des Pyrénées, se niche le port de Bayonne qu'Al-Idrîsî érige en tête de pont de la route océane qui mène à Saint-Jacques de Compostelle³². Il faut, pour accéder à la ville sainte que l'auteur compare sans sourciller à Jérusalem, s'engager dans «la Ría de Arousa - *al-Nahr Šant Yâ'qûb*», c'est-à-dire "La rivière de Saint-Jacques", après avoir doublé le «*Râs's al-Tarf*» ou "Pointe de l'extrémité"³³. La durée du voyage qui s'effectue en cabotant le long de la côte cantabrique dont il décline les escales à rebours, d'Ouest en Est, est d'environ

³² "A partir de l'église de Saint-Jacques, un bras de mer (sic) se détache de l'Océan Ténébreux et se dirige d'ouest en est, en déclinant un peu vers le sud; il arrive jusqu'à la ville de Bayonne. La route de l'un à l'autre de ces deux points en longeant la côte est la suivante (...)" (*cf.* AL-IDRÎSÎ, *op. cit. supra* note 29, Climat V, 1, p. 355).

³³ En fait, Idrîsî indique deux accès possibles vers Compostelle: l'un par le *Rio Tambre* qui débouche au fond de la Ría de Muros et de Noia (*infra* note 43), l'autre par la Ría de Arousa où se jette le Rio Ulla qu'il décrit en ces termes: "cette rivière est grande, son débit important, et ses rives éloignées l'une de l'autre; la marée montante et descendante s'y fait sentir, et les plus gros navires la remontent sur près de 20 milles. A cette distance, il y a un énorme pont soutenu par cinq arches assez grandes pour laisser passer de gros navires à la voile. A une extrémité de ce pont, il y a une grosse bourgade fortifiée (hisn) du nom d'Enfesta (Pontecesures)" (*ibidem*, Climat V, 1, p. 354-355). Curieusement, il ignore Padrón, le fameux "portus beati Iacobi", dont l'étymologie n'échappait guère puisqu'en 1147, un narrateur déclare à ce sujet: "est autem civitas Hyrie proxima, qua nunc Petra Iacobi vocatur" (voir *supra* note 22 et *op. cit. infra* note 42, 1999, p. 138, et *op. cit. infra* note 49, 2001, p. 64).

treize jours³⁴. Aux yeux du géographe arabe, Compostelle occupe d'ailleurs une position clé, attendu que la petite cité dont le sanctuaire renferme «plus de trois cents croix d'or et d'argent enrichies de pierreries», «se situe sur un cap» qui sépare l'océan Ténébreux de la mer des Anglais³⁵.

Ainsi, dès avant l'éveil de La Rochelle qu'Idrîsî signale en passant comme «une ville peu considérable» du Poitou³⁶, - appartenance que confirme Mathieu Paris: "*Est Rupella portus in Pictavia*" -, des communications semblent avoir fleuri entre la Galice et Beauvoir qui fut, avec Talmond, l'une des deux cités rivales dont la future capitale de l'Aunis absorba le commerce.

Effectivement, en 1175, l'agglomération rochelaise que ceinturaient déjà de fortes murailles précédées de douves, reçut d'Henri II Plantagenêt (1154-1189) le statut de commune et, en 1199, la reine Aliénor (1122-1204) autorisa ses habi-

tants à élire un maire³⁷. Aussi bien, le chroniqueur Richard le Poitevin ne cache-t-il pas son admiration pour la cité à laquelle Guillaume X, duc d'Aquitaine, qui devait mourir à Saint-Jacques le vendredi saint 9 avril 1137, avait accordé ses premières franchises³⁸.

La Rochelle, écrivait-il, «est un bourg récent admirablement construit, avec un port convenant bien à ceux qui

³⁷ La première mention de La Rochelle remonte à la fin du X^e siècle. Comme l'indique le lieu-dit *sub roca*, la ville tire son nom du banc de calcaire qui s'insinue entre les marais et assure la liaison avec l'intérieur du Poitou. La concession accordée par Henri II, le 2 février 1175, fait de La Rochelle la 1^{ère} commune en date du Centre-Ouest (cf. Robert FAVREAU, "Les débuts de la ville de La Rochelle", dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, 30-1 (1987), p. 4, et 9-10; et du même, "Naissance des communes en Poitou, Aunis, Saintonge", dans *Bonnes villes du Poitou et des pays charentais, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 8-2002, p. 154 et 163).

³⁸ Richard le Poitevin rapporte le fait en ces termes: "Willelmus itaque (dux) Aquitanorum, dum in Yspaniam ad Sancti Jacobi limina orationis gracia pergeret, in ejusdem ecclesia ante altare sancto Parasceve, dum Christi passio legeretur, viatico sancto munitus reddidit animam". Cette fin glorieuse lui inspira quelques vers: "Super ejus morte hos versiculos eddidimus: Dux Aquitanorum Willelmus morte suprema / Occubuit, Jacobum dum peregrinus adit (...)" (cf. Élie BERGER, *Notice sur divers manuscrits de la Bibliothèque vaticane. Richard le Poitevin, moine de Cluny, historien et poète*, Paris, 1879, p. 132-133). De ce décès, sortit le mariage d'Aliénor et de Louis VII: "Hujus ducis filiam rex Francorum Ludovicus filio suo Ludovico nuptui tradidit, et post pauca idem Ludovicus pater obiit" (*ibidem*, p. 133 et *supra* note 31; cf. biblio. n° 21, t. 1, 1949, p. 60, notes 53-54, et biblio. n° 7, 1993, p. 139). Une légende curieuse, rapportée par Lacolonie, veut que loin d'être mort, le duc se soit embarqué à destination de Rome pour finir sa vie comme ermite au Mont Liban (cf. biblio. n° 21, t. 1, p. 60).

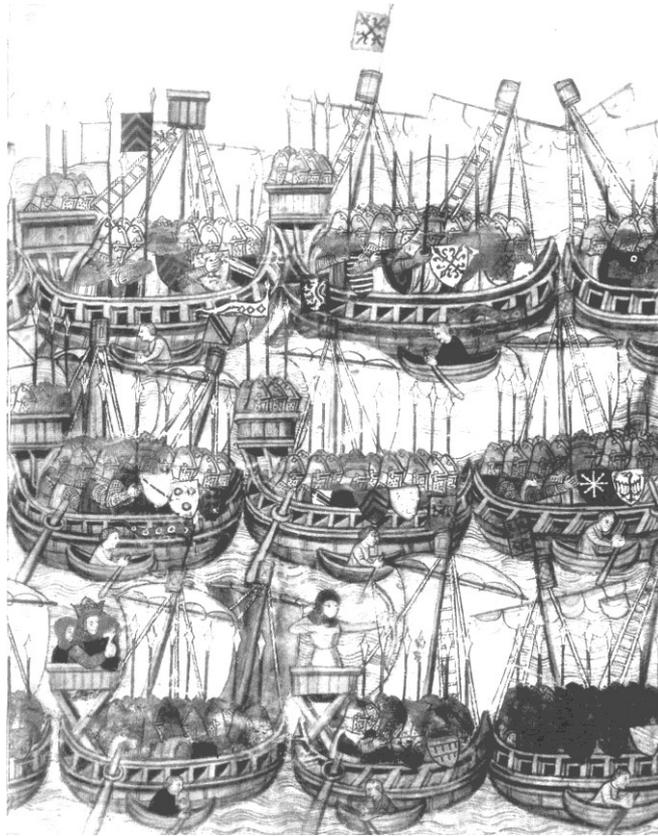
³⁴ Cf. AL-IDRÎSÎ, *op. cit. supra* note 29, Climat V, 1, p. 356, *in fine*.

³⁵ Cf. AL-IDRÎSÎ, *op. cit. supra* note 29, Climat IV, 1, p. 255. Pour ce qui est de la description très suggestive que le géographe arabe donne de l'église de Compostelle, "célèbre pour le pèlerinage dont elle l'est l'objet" (V, 1, p. 355), voir l'article de Sohha ABOUD HAGGAR dans *Compostelle* (4-2000/2001, p. 27).

³⁶ "Cette petite ville du Poitou est au bord de la mer" (cf. *op. cit. supra* note 29, Climat V, 1, p. 362).

navigent par mer, et où une multitude de navires arrive chaque jour de divers pays pour y faire du négoce»³⁹.

L'importance acquise par cette ville neuve, à la fin du XII^e siècle, est démontrée par la *Narratio de itinere navali peregrinorum Hierosolymam tendentium et Silviam capientium* qui retrace le périple d'une dizaine de navires partis des environs de Brême, chargés de pèlerins teutons impatients de se joindre à la troisième croisade (1189)⁴⁰. Ce convoi ne passa pas



Les Croisés

inaperçu car le contingent qu'il transportait s'empara, chemin faisant, de la cité musulmane de Silves, en Alentejo (Portugal).

Ayant relayé à Dartmouth, l'escadre perdit sa route en haute mer, après avoir quitté la pointe

Saint-Mathieu. Elle avait cherché à rallier au plus court le nord-ouest de l'Espagne, qu'elle espérait atteindre en droiture - *rectum cursum*. Rabattue sur la côte par des vents contraires, il lui fallut louvoyer entre les récifs afin d'aller jeter l'ancre à La Rochelle saluée, pour la circonstance, du titre de richissime place forte - *opulentissimum Pictavie opidum*. Restés bloqués à Belle-Île une semaine entière, on comprend que les croisés affamés aient été heureux de s'y ravi-

³⁹ Évoquant l'île d'Aix qui avait été donnée à l'abbaye de Cluny et le prieuré Saint-Martin où il semble qu'il fut moine, Richard déclare: "Habet ab Aquilone (au nord) vicum mirabilem de novo constructum qui Rochella nuncupatur; et quia ibi portus aptus est per mare navigantibus, de diversis regionibus multitudo navium causa negociacionis de die in diem advenit" (cf. *Bibl. Vat., Regina lat.* 1911, f° 81 r°, col. 2, cité par Élie BERGER, *op. cit. supra* note 38, 1879, p. 46, n. 3).

⁴⁰ Tel est le titre sous lequel Charles Wendell DAVID a choisi d'éditer ce texte acéphale (cf. "Narratio (...), A.D. 1189", dans *Proceedings*

of the American Philosophical Society, 81-1939, p. 610-642).

tailler⁴¹. Ayant repris le large, au terme de neuf jours de navigation continue, la flotte toucha à Gozón, non loin d'Avilés, ce qui permit aux équipages de vénérer, à six milles de là, les reliques de l'*Arca Santa* déposée à la cathédrale Saint-Sauveur d'Oviedo⁴². Trois jours plus tard, la

petite escadre doublait le Finistère de Galice et venait mouiller au port de Tambre, au fond de la Ría de Muros où les pèlerins, laissant leurs navires, gagnèrent aussitôt le sanctuaire de l'apôtre. Cette fois tout se déroula pacifiquement, car trois mois plus tôt, en mars 1189, l'émotion avait été vive à Compostelle, lorsque le bruit courut que des croisés frisons et danois, fraîchement débarqués, avaient manifesté l'intention d'emporter la tête de saint Jacques⁴³.

Ainsi, au seuil du XIII^e siècle, la voie océane qui prend en écharpe le golf de Gascogne, combinée à celle qui, non sans risque, longe la côte escarpée que surplombe la cordillère Cantabrique, est-

⁴¹ "Postera die ad Rochiel opulentissimus Pictavie opidum aplicuimus". Malmenée par les vents au sortir de la pointe Saint-Mathieu, la flotille qui mouilla à La Rochelle le 8 juin 1189, s'était mise à l'abri dans une petite île habitée par de pauvres gens - *insulam modicam a pauperibus Britannis inhabitatam* - qui n'est autre que Belle-Île. Grâce à l'expérience de pilotes - *duces*-, les vaisseaux purent atteindre La Rochelle: "Et notandum quod recto tramite pretermisso a Sancto Matheo (...) propter iniuriam ventorum sinuosas quasdam maris ambages peregravimus, tum etiam ut *duces* vie Rochiel conduceremus" (cf. Ch. W. DAVID, *op. cit. supra* note 40, p. 612-613; voir Olivier JEANNE-ROSE, "Une description peu connue du littoral poitevin à la fin du XII^e siècle", dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 15-2001, p. 199-210).

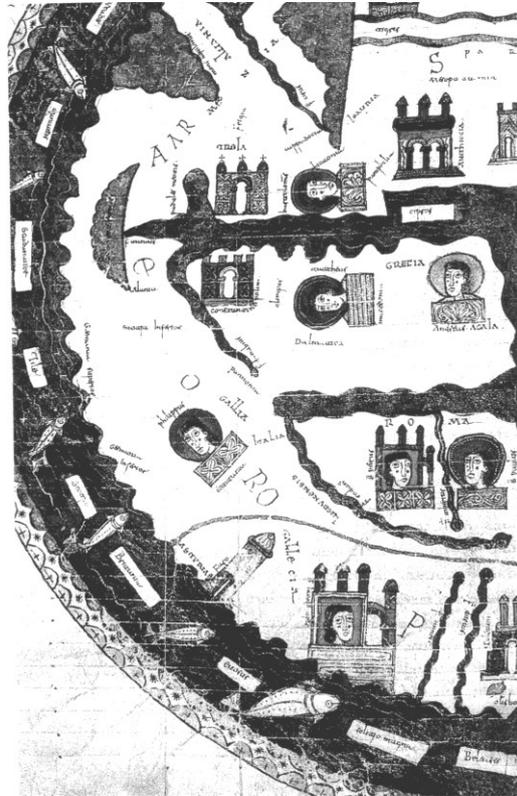
⁴² "Nono die portum intravimus, prope quem castrum est regis Galicie Gozeum et opidum Abilem". C'était le 18 juin. Gozón a souvent été pris pour Gijón. En réalité, ce nom qui est resté attaché au district de Luanco, désigne probablement ce mouillage dont l'anse se creuse au flanc du promontoire qui sépare Gijón d'Avilés. Certes, la chapelle du château qu'Alphonse III avait édifié là pour protéger Oviedo, était placée sous le vocable de Saint-Sauveur, mais le nom de *Portus Sancti Salvatoris* donné quelque fois à Gozón lui vient de ce qu'il formait l'un des accès à Oviedo (cf. Jaime FERREIRO ALEMPARTE, *Arribadas de Normandos y Cruzados a las costas de la Península Ibérica*, Madrid, 1999, p. 118-122; et *op. cit. infra* note 49, 2000, p. 60). À en croire l'*Historia Silense*, c'est par mer, "ad portum Asturie cuius nomen Subsalar vocatur", que l'arche sainte était arrivée (cf. J. PÉREZ DE URBEL, Madrid, 1959, p. 160). Au XI^e siècle, des récits analogues à l'Épître du Pseudo-Léon, en avaient répandu la nouvelle jusqu'en Flandre (cf. *Analecta Bollandiana*, 45-1927, p. 93-95, et 86-1968, p. 76-78).

⁴³ La flotille quitta les parages de Gozón, le 22 juin 1189, et entra dans l'estuaire du Rio Tambre le 24, jour de la Saint Jean-Baptiste: "ipso festo valido flatu velis turgentibus in vespera diei sancti ad portum venimus Tambre, que est aque fluens per Galiciam. Ibi relictis navibus, per longam dietam regressi, limina sancti Iacobi, que iam transsieramus, visitavimus" (voir *supra* note 33 et J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit.* note 42, 1999, p. 123 et 139; à propos de l'expédition qui surgit en mars 1189 et attaqua Alvor, *ibidem*, p. 140). En 1147, les croisés allemands et anglais qui s'emparèrent de Lisbonne s'étaient également rendus à Compostelle depuis Tambre (Santa Cristina de Noia?). Les différents récits de cette expédition s'accordent à dire qu'ils célébrèrent la Pentecôte à Saint-Jacques: "feria 6. ante penthecosten in portum Galiciae qui Thamara dicitur venimus. Qui portus a Sancto Iacobo octo miliaribus distat. Ad cuius venerabile corpus in vigilia penthecostes venientes, sanctam sollempnitatem cum magna hylaritate celebravimus" (*ibidem*, p. 123 et 137, d'après le texte de la lettre de Duodechinus insérée dans les *Annales Sancti Disibodi*, M.G.H., t. 17, p. 27-28).

elle sillonnée avec plus ou moins de bonheur selon les aléas de la météorologie⁴⁴. Petit à petit, au hasard des sources, surgissent les différentes rades que hantent au même moment, pour les paisibles besoins du commerce, les nefes marchandes affiliées à la *Societas Navium Baionensium*. Elles vont, cabotant "de Faro usque ad Sanctum Sebastianum, ad nauigandum in Rupellam, vel Burdegalam vel Baionum"⁴⁵.

Le havre de Faro que signale l'imposante silhouette de sa tour, se trouve donc être le dernier maillon de cette chaîne portuaire⁴⁶. En 1217, les croisés qui allaient s'illustrer au siège d'Alcacer do Sal, mirent sans hésiter le cap dans la direction de cet amer, depuis

Saint-Mathieu où ils avaient relâché⁴⁷.



La Tour de Faro
(Osma, Cathédrale, Cod. 1, f° 34v-35:
Beatus provenant de Sahagún, 1086

⁴⁴ "C'est au bourg fortifié (hisn) d'al-Fârû que commence la chaîne des montagnes de Shîh qui longent le bord de la mer jusqu'à Bayonne", commente al-Idrîsî (cf. *op. cit. supra* note 29, Climat V, 1, p. 356-357).

⁴⁵ Cette «société d'assistance mutuelle et de partage des bénéfiques» a été constituée, le 30 novembre 1213, par les *rectores et naute navium Baionensium*, dont les vaisseaux sillonnaient l'océan de la Galice à la Flandre. Les tarifs de fret énumèrent les marchandises qui sont l'objet de ce commerce au sein duquel La Rochelle occupe une position prééminente (cf. Gustave FAGNIEZ, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. 1, Paris, 1898, n° 142, alinéa 7, p. 121; et R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 24-25).

⁴⁶ Aux yeux d'Idrîsî, al-Fârû est une "très grande bourgade fortifiée (hisn) où se voient les vestiges d'une église immense" (cf. *op. cit. supra* note 29, climat V, 1, p. 356).

⁴⁷ Le texte dit bien: "portum Sancti Mathei attigimus" (cf. J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit.* note 42, n° 10, p. 114). À dire vrai les mouillages possibles étaient nombreux aux abords du *Penn ar Bed*, ou *Bout du Monde*, qu'il était à peu près impossible de franchir d'une traite (cf. Hubert MICHÉA, "L'abbaye de Saint-Mathieu, la mer, la guerre, la ville XIII-XVI^e siècle", dans *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, Actes du colloque, Amis de Saint-Mathieu, 1995, p. 193-196). L'auteur note en passant: «Les procédures, concernant des navires de pèlerins de Saint-Jacques pris dans les eaux du *Penn ar Bed*, sont nombreuses aux XIV^e et XV^e siècles, surtout dans les archives anglaises» (*ibidem*, p. 194; voir du même: "Le passage du raz de Saint-Mathieu à la fin du M. A.", dans *Études d'histoire maritime*, Paris, C.T.H.S., 1984, p. 255-275, et "Le passage de la Pointe de Bretagne au M. A.", dans *La France anglaise au M. A.*, Paris, C.T.H.S., 1988, p. 421-430).

Partis de Dartmouth à destination de la Terre Sainte, dans les premiers jours de juin, sous le commandement de Guillaume de Hollande et de Georges de Wied, ils atteignirent en moins de quinze jours le promontoire au-dessus duquel se dresse la tour d'Hercule⁴⁸ - "*Phare pervenimus quod est oppidum Galiciae dives admodum, portum habens flexuosum, turre sublimi presignata a Iulio Cesare constructa*"⁴⁹. Aussitôt débarqués, comme à l'accoutumé, les combattants se portèrent en hâte à Compostelle pour y étancher leur soif de dévotion, marchant d'une seule traite, de jour comme de nuit - *per diem et noctem continue laborantes*

⁴⁸ Ayant quitté Dartmouth le 5 juin, ils étaient le 7 à Saint-Mathieu, dont ils repartirent le dimanche 11 pour arriver le vendredi 16 à Faro, ayant bénéficié d'un bon vent mais sans excès - *ventis prosperis sed nimis lenibus* (cf. J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit. supra* note 42, 1999, p. 95-96).

⁴⁹ La version anglaise de la conquête de Lisbonne, en 1147, qui évoque les vestiges d'un pont à moitié submergé est extrêmement précise quant au rôle dévolu à la tour de Faro: "Exin ad turrem Faris, que olim a Iulio Cesare constructa, admirandi operis (...). Est enim adeo sita inter meridionalem et occidentalem plagam ut prima sit littoris appulsio *recto tramite* a Britannia venientium. Ibi vero pons lapideus ex multis arcibus ostenditur, in mare protensus..." (cf. *De expugnacione Lyxbonensi-The Conquest of Lisbon*, éd. Ch. W. DAVID, New York, Columbia University Press, 1936, d'après le Ms. 470, fol. 125 v°-126, du Corpus Christi College, Cambridge, éd. revue par Jonathan Phillips, New-York, 2000, p. 62 et 64). Toutefois, la question demeure de savoir si le port romain était encore en usage, ou si les croisés n'abordaient pas plutôt au *Burgo de Faro*, fondé sous Alphonse VII (1126-1157) et situé au fond de la *ria* (cf. E. FERREIRA PRIEGUE, *biblio.* n° 3, 1988, p. 70).

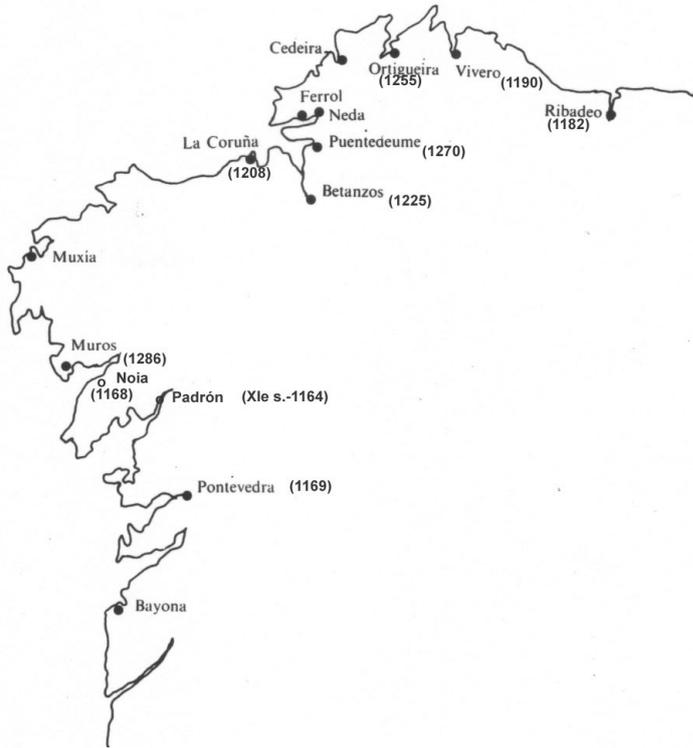
-, ainsi que l'atteste la relation anonyme qu'Emon, abbé du monastère prémontré de *Floridus Hortus*, a insérée dans sa *Chronique*⁵⁰.

Pourtant, à cette date, La Corogne venait de faire son entrée dans l'histoire. Certes, l'apparition de cette rade appelée à un grand avenir avait été précédée par la kyrielle de mouillages primitifs dont les noms émaillent ces récits aux accents d'épopées⁵¹. C'est en 1208, en effet, que fut fondée "la villa de la Crunna" qui devait recevoir le monopole du sel, non loin du "*Burgo de Faro*", dont l'archevêque de Saint-Jacques et l'ordre du Temple se partageaient les droits depuis 1161⁵².

⁵⁰ "Navibus itaque in tuto dispositis, sequenti die uersus Compostellam iter arreptum, per diem et noctem continue laborantes, uix confecimus. Unde post oblata Deo et beato apostolo sacrificia reuersi, per IX. Dies ventis oppositis Phare sumus detenti" (cf. *biblio.* n° 21, t. 1, 1949, p. 73-74, note 11; J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit. supra* note 42, n° 12-15, p. 124-141, d'après les Ms. de l'Université de Groningen publiés par L. WEILAND, sous le titre de *Emonis et Menkonis Werumensium Chronica*, dans *M.G.H.*, t. 23, 1874).

⁵¹ Sur la mention de *Crunia* au nombre des villes conquises par Charlemagne, dans le *Pseudo-Turpin* (*L.S.J.* IV, 3, fol. 165 v°), et l'origine de ce nom, voir J. FERREIRO ALEMPARTE, *op. cit. supra* note 42, p. 124-129.

⁵² La création d'une "villa de realengo", *pro utilitate reini mei in loco qui dicitur Crunia apud turrin de Faro*, au mois de juin 1208, en vertu d'un acte délivré à Saint-Jacques par Alphonse IX, roi de León (1188-1230), sonna le glas du *Burgo de Faro*, dont la petite paroisse de Santiago del Burgo (Ayuntamiento de Culleredo) perpétue aujourd'hui le souvenir. Il fallut dédommager la mitre compostellane,



Mouillages et ports de Galice
(XI^e – XIII^e siècles)

Dès ce moment, l'activité et la croissance des bourgades côtières de Galice avaient été stimulées par l'octroi d'une série ininterrompue de "fueros". Padrón, le premier, en recueille le bénéfice, en 1164. Puis, quatre ans plus tard, Santa Cristina de Noia, tapie dans l'estuaire du rio Tambre. Le roi de León, Ferdinand II (1157-1188), précise nettement son intention dans la charte de coutumes, identique à celle de

les Templiers et les cisterciens de Sobrado des intérêts qu'ils avaient dans le port de Faro (cf. Xoan Carlos PEREIRA MÁRTINEZ, "Burgo de Faro, os templários e o Camiño de Santiago", dans *Compostellanum*, 38-1993, p. 467-503; Dolores BARRAL RIVADULLA, *La Coruña en los siglos XIII al XV*, A Coruña, 1998, p. 25-32).

Compostelle, qu'il concède à cette dernière localité: "*hoc facio ad restaurationem portus Apostoli*". Dans la foulée, naissent ou renaissent Pontevedra (1169), Ribadeo (1182) et Vivero (vers 1190). Après la création de La Coruña, c'est le tour de Betanzos (1225), suivi de Redondela (1243), Santa María d'Ortigueira (1255), Pontedeume (1270) et Muros (1286)⁵³.

Dans les Asturies, Llanes surgit à côté de Gijón et d'Avilès, tandis que, sur la côte Cantabrique, débouché naturel de la Castille, Alphonse VIII (1158-1214) multiplie les points d'ancrage. Des ma-rins audacieux y développent bientôt l'exportation de la laine et du fer qui les conduit jusque dans les Flandres, en

⁵³ L'activité maritime avait précédé l'urbanisation proprement dite. Ainsi, Ribadeo - *ad ripam Ovies* - situé à 20 milles de Lugo, est cité dans la version anglaise de l'*Expugnatio*, en 1147, de même que Ortigueira - *devenimus Ortigiam* -, tandis qu'entre Gozón et Faro, les Allemands avaient fait escale à Vivero - *in portum eiusdem littoris qui Viver dicitur* - comme en font foi les trois lettres relatives à cette même expédition (cf. J. FERREIRO ALEM- PARTE, *op. cit. supra* note 42, p. 123; F. LÓPEZ ALSINA, *Introducción al fenómeno urbano medieval gallego a través de tres ejemplos: Mondoñedo, Vivero y Ribadeo*, Santiago, 1976). La plupart des *fueros* ont été analysés par A. LÓPEZ FERREIRO (cf. *Fueros municipales de Santiago y su tierra*, Santiago, 1895, rééd. Madrid, 1975).

passant par la Bretagne et la Normandie où s'ouvrent les marchés de Nantes et de Rouen, en attendant ceux d'Harfleur et Dieppe⁵⁴.

Ainsi, le paysage humain qui forme le cadre dans lequel s'est déroulée l'odyssée des pèlerinages maritimes à Saint-Jacques a-t-il graduellement pris corps.

2.- UNE ÉNIGME: LA ROCHELLE ET COMPOSTELLE

La porte du royaume des lys sur l'Océan

À mi-chemin de la Bretagne et du Pays basque, de la Flandre et du Portugal, La Rochelle est désormais la plaque tournante d'un commerce devenu largement international. En 1184, le voyage mouvementé de la fille du roi Alphonse 1^{er} de Portugal (1139-1185), accordée au comte de Flandre, Philippe d'Alsace (1168-1190), illustre à mer-

veille la fonction de relais que lui vaut sa position: la promise gagna La Rochelle sur un bateau flamand et, là, monta sur un navire anglais affrété par Henri II qui était chargé de la conduire en Flandre⁵⁵.

Ayant ouvert ses portes, le 14 août 1224, à Louis VIII de France (1223-1226), époux de Blanche de Castille, à l'issue d'un siège en règle, la cité marchande gravite dorénavant dans la mouvance du royaume des Lys⁵⁶. Ses

⁵⁵ Arriva ce qui devait arriver: des pirates normands assaillirent la nef, mais la fiancée fut délivrée par des marins de Dunkerque, ce qui valut à cette cité d'appréciables privilèges (cf. R. DOZY, *op. cit. supra* note 16, 1965, p. 446-447; O. JEANNE-ROSE, *op. cit. supra* note 41, 2001, p. 206, d'après Raoul de Diss (de Diceto), *Ymagine historiarum*, dans *Opera historica*, éd. W. Stubbs, London, t. 1, 1876, p. 293). Philippe d'Alsace qui alla en Terre Sainte en 1177 et mourut en 1190 à la 3^{ème} croisade, s'était rendu en pèlerinage à Compostelle en 1172. Il assista, "de retour de Saint-Jacques - a sancto Jacobo iam tunc reversi", à la réconciliation survenue entre Louis VII et Henri II (cf. biblio. n° 21, t. 1, 1949, p. 65-66, d'après Girard de Cambrai, dans *M.G.H.*, t. 27, p. 408; André GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique (...)*, Bruxelles, 1971, p. 100).

⁵⁶ Sur les 1650 noms les plus explicites des quelques 1751 habitants de La Rochelle qui paraphèrent le serment de fidélité à Louis VIII, en août 1224, 177 trahissent une région d'origine éloignée de plus de 100 km. (cf. Yves RENOARD, "Le rayonnement de La Rochelle en Occident au XIII^e siècle", dans *Études d'histoire médiévale*, t. 2, Paris, 1968, 6^{ème} partie, XII, p. 1019-1033). Le privilège de non aliénation concédé en 1228 fut confirmé à maintes reprises (cf. Gérard SIVÉRY, *Louis VIII*, Paris, 1995, p. 248-260). Au traité de Brétigny, en 1360, La Rochelle repassa sous domination anglaise, malgré la défiance des Rochelais auxquels Froissart fait dire: "Nous aourrons les Englès des lèvres, mès du coers ne s'en mouvera ja", et ce jusqu'au rattachement

⁵⁴ En Cantabrie les ports principaux sont Castro Urdiales (1163), Santander (1187), Laredo (1200) et San Vicente de la Barquera (1210). Les produits de Castille à destination des Flandres sont énumérés dès 1253 (cf. J. FINOT, *Étude historique sur les relations commerciales et maritimes entre la Flandre et l'Espagne au M. A.*, Paris, 1889, p. 303, d'après Paris, B.N.F.). En Biscaye et Guipúzcoa, les fondations sont plus nombreuses encore. En 1300 émerge Bilbao (cf. Jean GAUTIER DALCHÉ, *Historia urbana de León y Castilla en la E. M.*, Madrid, 1979, p. 87-96; César GONZÁLEZ MÍNGUEZ, "La urbanización del litoral del Norte de España (s. XII-XIV)", dans *III Semana de Estudios Medievales*, Nájera-1992, Logroño, 1993, p. 43-62).

privilèges et sa prospérité s'en sont accrus. Si l'on en croit Nicolas de Bray, chantre de Louis VIII le Lion, son rayonnement n'aurait alors d'autres bornes que l'univers et Marco Polo (1254-1324), lui-même, témoigne que tout un pan de l'océan n'est plus que «la mer de La Rochelle»⁵⁷.

On décharge sur les quais de cet *emporium* des draps de Flandre aussi bien que de l'étain de Cornouaille, du cuir et du plomb d'Irlande comme du fer et des chevaux d'Espagne⁵⁸. Il n'est pas jusqu'aux produits de la Méditerranée, épices et autres denrées, qui ne trouvent là un sûr débouché, pour ne rien dire des opérations de change que favorise le brassage des intérêts. Des marchands de

définitif à la couronne, en 1372 (cf. R. FAVREAU, "La cession de La Rochelle à l'Angleterre", dans *La «France anglaise» au M. A.*, Paris, C.T.H.S., 1988, p. 217-231, et *Histoire de La Rochelle*, Toulouse, 1985, p. 40-42; *infra* note 65).

⁵⁷ Cité par le Père ARCHÈRE de l'Oratoire, dans *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aulnis*, t. 1, La Rochelle, 1756, p. 198 (cf. Nicolas de BRAY, *Gesta Ludovici VIII Francorum regis, heroïco carmine*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 17, p. 311-345). "Mes l'on dit comme diroit la mer d'Engleterre et le mer de Rochelle (...). Mes toutes foies, tuit cesti nons sont dou mer Osiane" (cf. Marco POLO, *Il Milione*, éd. L.-F. Benedetto, Florence, 1928, § 162).

⁵⁸ La présence de marchands et de marins d'Espagne fixés à La Rochelle est attestée par la protection que leur accorde Édouard III (1327-1377), le 6 mars 1361 (cf. R. FAVREAU, "La cession...", *op. cit. supra* note 56, p. 227; et "La Rochelle, port français sur l'Atlantique au XIII^e siècle", dans *L'Europe et l'Océan au Moyen Age*, Paris, 1988, p. 62-64).

Pistoia, en Toscane, y font concurrence aux Cahorsins, aux Lombards et aux Gênois dont les galées sillonnent l'océan après avoir contourné la Péninsule ibérique. A deux reprises, un juriste italien, Ottoboni de Braga, est élu maire de la ville⁵⁹. Tout un réseau de chemins converge maintenant vers La Rochelle. Au dire de Pegolotti, il faut 17 jours pour aller de Nîmes à l'Atlantique, en passant par Figeac et Cahors, non loin de Rocamadour⁶⁰.

⁵⁹ Cf. Y. RENOARD, "Les hommes d'affaire italiens à La Rochelle au M. A.", dans *Studi in onore di Armando Saponi*, Milan, t. 1, 1957, p. 403-416, et *op. cit. supra* note 56, t. 1, 1968, 4^{ème} partie, XIV, p. 587-600; R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 58, 1988, p. 63 et p. 64). Au XIV^e siècle, cependant, Bruges prend le relais à titre de place bancaire. La cité flamande s'impose alors "comme le pivot des relations financières entre le monde nordique et les pays atlantiques" (cf. Ch. HIGOUNET, "De La Rochelle à Torún, 1363-1364", dans *Le Moyen Age*, 69 (1963), p. 529-540; biblio. n° 9, 1998, note 179, p. 209).

⁶⁰ Vers 1340, Francesco Balducci Pegolotti, dans *La Practica della mercatura*, donne les équivalences des poids et mesures entre La Rochelle et Nîmes (cf. éd. Allan Evans, Cambridge (Mass.), 1936, p. 269-270). C'est à ce propos qu'il note : "pagano i vetturale di pedaggio bene da soldi 12 per lo cammino, e vanno da Nimissi alla Roccella i vetturali in 17 die" (cf. Y. RENOARD, "Les voies de communication entre pays de la Méditerranée et pays de l'Atlantique au M. A.", dans *Mélanges d'histoire du M. A. dédiés à L. Halphen*, Paris, 1950, p. 587-594, et *op. cit. supra* note 56, t. 2, 1968, 5^{ème} partie, V, p. 719-726; Robert-Henri BAUTIER, "Recherches sur les routes dans l'Europe médiévale - I", dans *Bulletin philologique et historique du C.T.H.S.*, vol. 1 (1960), Paris, 1961, p. 130, note 2; Bernard FOURNIOUX, "Contribution à la connaissance des grands itinéraires médiévaux périgourdins", dans *Archéologie médiévale*, 17-

Cette place n'est pas seulement un lieu d'échanges. Elle vend et exporte elle-même au loin les fruits d'un vignoble si intensément exploité qu'il est en passe d'éclipser le produit des salines⁶¹. Une "cogue", gros vaisseau de transport, symbolise cette activité polymorphe⁶². Avec la croissance des installations portuaires, la ville prend peu à peu le visage qu'on lui connaît. L'ancien "Perroc", devenu le Pérot, ainsi que l'île Saint-Nicolas s'entourent de murailles. Le havre que barre une chaîne, est désormais inclus dans la cité⁶³.



Sceau de la ville de La Rochelle

Il n'est pas un monastère de Poitou ou de Saintonge, et jusqu'à la Trinité de Vendôme, qui ne dispose à La Rochelle d'une maison, d'un cellier ou de revenus⁶⁴. Outre le réseau de ses quatre paroisses que complètent six aumôneries et une léproserie, sans compter le prieuré Sainte-Catherine, fondé par Aliénor d'Aquitaine, l'implantation, au cours du XIII^e siècle, des quatre ordres mendiants est un signe non équivoque de la poussée démographique spectaculaire que connaît La Rochelle⁶⁵.

1987, p. 128-131; et "biblio. n° 9, 1998, note 176, p. 209).

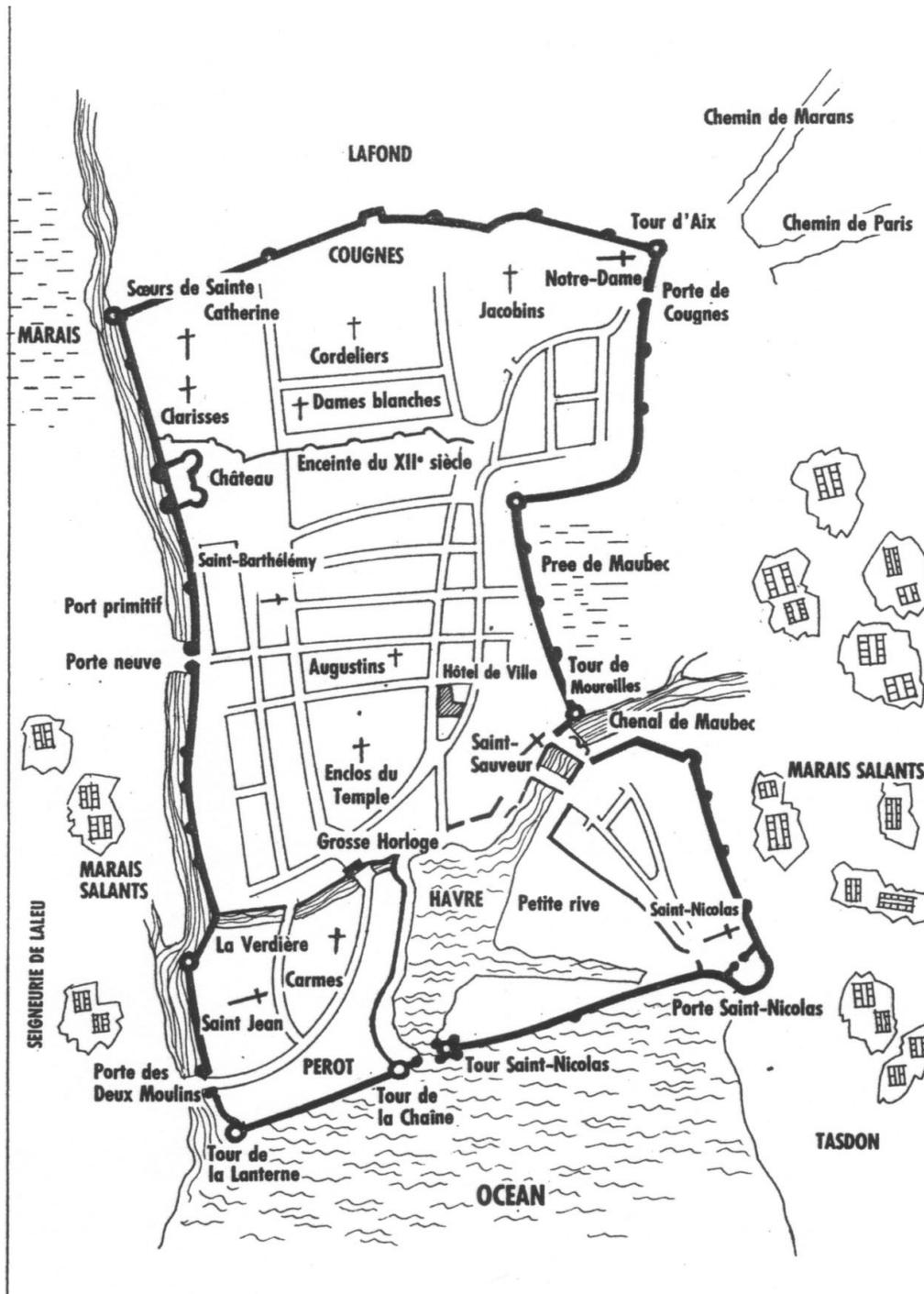
⁶¹ Cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 58, 1988, p. 54-56 et p. 57-61; biblio. n° 9, 1998, note 175, p. 208.

⁶² Elle figure précisément sur le plus ancien sceau connu de la ville, celui qui scelle la fidélité jurée envers Louis VIII (cf. Paris, A.N.F., J. 626, n° 135; *supra* note 56). Le sceau de La Rochelle portait «de gueules au bateau d'or voguant sur une mer de même; au chef de France» (cf. Édouard BOUYÉ, "Sceaux et armoiries des villes de communes en Poitou-Charente", dans *op. cit. supra* note 37, 8-2002, p. 337 et p. 351-352).

⁶³ La 1^{ère} enceinte, édifiée sous Henri II, dans la décennie 1160-1170, ignorait l'îlot du Pérot comme celui de Saint-Nicolas, ce qui se comprend d'autant mieux qu'au XII^e siècle le port était situé à l'ouest, sur le cours d'eau qui descend de Lafond. Le "Perroc" - nom qui n'est pas sans rapport avec celui de La Rochelle (*supra* note 37) - se trouve entre la mer, au sud, et la ville, au nord, dont il est séparé par un canal. Il n'est rattaché à celle-ci qu'au début du XIII^e siècle, de même que le quartier Saint-Nicolas, fortifié à son tour, auquel on accède par le pont Saint-Sauveur. La tour de la chaîne apparaît dès 1209 (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 9 et 18).

⁶⁴ C'est le cas de l'abbaye Notre-Dame de Saintes, de Saint-Maixent, de Maillezais, de Saint-Michel-en-l'Herm, de la Maison-Dieu de Montmorillon, de l'Hôpital Neuf de Pons (cf. R. FAVREAU, *op. cit.* note 56, 1985, p. 17-18, et *op. cit.* note 37, 1987, p. 21; pour Vendôme voir H. JACOMET, biblio. n° 9, 1998, p. 209, note 177).

⁶⁵ Yves Renouard va jusqu'à parler d'"une ville-champignon" dont le développement insolite suscite "l'étonnement et la colère des chroniqueurs religieux" (cf. *op. cit. supra* note 56, 1968, p. 1020). C'est ce que confirment



Plan schématique de La Rochelle au Moyen Âge

l'organisation en quadrillage des rues autour de Saint-Barthélémy et l'apparition même de cette paroisse, née de l'affluence d'"une multitude d'hommes tant indigènes qu'étrangers venus de diverses parties du monde tant par terre que par mer" (cf. A. GALLAND, *Discours*, 1628, p. xv-xvi, cité par R. Favreau, dans *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 8-9). Ce qui montre, en outre, la caractère récent de La Rochelle c'est le faible pourcentage d'ecclésiastiques dans la liste des habitants qui prêtèrent serment à Louis VIII et l'absence d'établissement monastique (cf. R. FAVREAU, *ibidem*, p. 8).

Nonobstant, la présence de ces couvents pèse peu au regard du rôle éminent tenu par les ordres militaires, Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean, installés de longue date. Le Temple, surtout, dispose au cœur de la ville d'une com-

manderie qui constitue une véritable enclave. Dès 1139, Aliénor lui avait cédé les moulins du sire de Châtelailon, que son père, Guillaume X, avait déchu de ses droits. Forts de la protection des Plantagenêts, les Chevaliers servent à maintes reprises de banquiers au roi d'Angleterre par le truchement de leur maison de Londres. Au XIII^e siècle, les congés dont ils bénéficient garantissent à leurs vaisseaux une libre circulation⁶⁶.

À ce compte, il est étrange que le nom de La Rochelle ait à peine effleuré jusqu'ici, dans les annales du pèlerinage, car les "Francis" que William Wey distingue expressément des Bretons et des Normands présents à La Corogne, en 1456, ne pouvaient venir que de ce port

puisqu'il était, depuis 1224, l'unique débouché du royaume des lys sur l'océan⁶⁷. La perte de la majeure partie des archives de cette cité, à l'occasion des sièges ruineux qu'elle eut à subir, est à n'en pas douter la cause de ce silence⁶⁸.

Néanmoins, à défaut de pouvoir glaner dès la première moitié du XIII^e siècle, dans le contexte français, des autorisations de pèlerinage octroyées à de grands seigneurs ou à des officiers de la couronne, assorties de saufs-conduits, de lettres de recommandation et, surtout, de licences délivrées en vue de permettre l'embarquement de pèlerins à destination de la Galice et de la Terre Sainte, comme celle qui fut accordée, le 5 avril 1235, à Simon Whistlegray⁶⁹, il est possible

⁶⁶ L'enclos du Temple se trouvait entre Saint-Barthélémy et Saint-Sauveur. La présence des templiers doit être antérieure à l'acte de 1139, second document à citer La Rochelle. De fait, l'ordre voit son existence confirmée au concile de Troyes, en 1128. Deux ans plus tard, son 1^{er} maître, Hugues de Payens, est de passage au port de Beauvoir, en Bas-Poitou. Aliénor concède aux chevaliers de larges franchises qui assurent le libre transit de leurs marchandises. Quand on sait que les templiers sont également implantés en Galice, au Burgo de Faro, il y a de quoi être songeur (cf. *Chartes de la commanderie magistrale du Temple de la Rochelle*, dans *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, 1-1874, n° 1, p. 25-26; R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 6 et p. 20). On connaît le nom de deux de leurs nefes: "la Templière" et "le Buscard du Temple", en 1230 et 1242 (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 58, 1988, p. 56). Les Hospitaliers n'apparaissent pas au Pérot avant 1175. Ils y ont un hospice et leur chapelle, dédiée à saint Jean, sert de paroisse (cf. R. FAVREAU, *ibidem*, 1987, p. 16, 18 et p. 21).

⁶⁷ "In portu Grwne erant de Anglicis, Wallicis, Hibernicis, Normannis, Francis, Britonibus, at aliis LXXXX^a naves..." (voir *Compostelle*, 6-2003, p. 49, note 84). Cependant, c'est à La Rochelle qu'embarquèrent les trois cents chevaliers de France qui narguèrent le duc de Lancastre à La Corogne, en 1386: "ilz arrestèrent, tout considéré, que ilz venroient en la ville de la Rochelle, ainsi qu'ilz firent, et là se mettroient en mer. Si arriverent XVIII. vaissiaux et les firent chargier de tout ce que pour leurs corps appartenoit; plenté de chevaulx n'enmenerent-il point. Quant ilz furent tous prests et ilz veirent que ilz avoient vent à volenté, si entrent es vaissiaux et se desancrerent du havre et se boutèrent en mer; si singlerent devers la mer de Bayonne, par là ou assez près les convenoit-il passer" (cf. Léon MIROT, *Chroniques de Jean Froissart*, Livre III, 1386-1387, Paris, t. 12, 1931, § 97, p. 300; et *Compostelle*, 6-2003, p. 35, note 43).

⁶⁸ Toutes les archives municipales antérieures au siège de 1628 ont péri.

⁶⁹ La plus ancienne autorisation de pèlerinage, émanant de la chancellerie d'Angleterre,

d'entrevoir la place progressivement prise par La Rochelle dans l'écheveau des relations tissées entre les rois de France et la Castille, et incidemment la Galice. En effet, l'envoi dans ce port de 6000 marcs à l'attention de l'évêque de Cadix, en 1284, afin de venir en aide au roi de Castille et León, devrait mettre la puce à l'oreille⁷⁰.

Mais il y a mieux. Dans le testament qu'il rédigea au mois de juin 1270, à Aymargues, non loin d'Aigues-Mortes, à l'heure de se croiser pour Tunis, Alphonse (1221-1271), comte de Poitiers (1241) et de Toulouse (1249), frère de saint Louis, dispose que "*de rechief soit establis, en l'eglyse Saint Jaques de Compostele, uns chierges qui arde de jours et de nuiz perpetuellement devant l'autel, et une coupe d'argent*

remonte à 1216. Un baron, Ralph de Normanvill, reçoit de Henri III (1216-1272) la permission de se rendre en Galice, à condition d'effectuer le voyage "per rectas dietas et racionabiles illuc ibit et per rectas revertetur". Il n'est pas question de musarder. Quatre ans plus tard, un officier est l'objet d'une attention identique: "Henry (III) to all who may inspect the present letters, greetings. Know that we have given licence to our beloved and faithful Roger la Zouch for going as a pilgrim to Saint James (...)" (cf. Ronald C. FINUCANE, *Miracles and Pilgrims*, London, 1977, p. 41). La licence de transport octroyée en 1235 est la 1^{ère} du genre. Ailleurs, le roi confirme là un testament, ici la désignation d'un procureur chargé d'administrer les biens de l'absent, etc. (cf. Derek W. LOMAX, *op. cit. supra* note 27, 1993, p. 80-82; E. FERREIRA PRIEGUE, *biblio. n° 3*, 1988, p. 587).

⁷⁰ Cf. R. FAVREAU, dans *op. cit. supra* note 58, 1988, p. 63.

dorée à garder le cors Nostre Seigneur". Il ajoute en outre: "*et en cele meismes maniere establissons un autre chierge en l'eglise Nostre Dame de Rochemadour. Encores, pour les pelerinages que nous avons voués à Saint Jaque, à Nostre Dame de Rochemadour, à Nostre Dame de Bouloigne, à Saint Eloy et à autres sains leus, nous volons que nostre executeur raymbent les diz pelerinages si comme il leur sera avis, se il avenoit que nous (ne) les accomplissiens*". Un an plus tard, le cinquième fils de Louis VIII et de Blanche de Castille expirait⁷¹.

La volonté du défunt n'en fut pas moins respectée, d'autant qu'elle était assise sur une rente. Encore fallait-il que la somme fût régulièrement perçue et acquittée. Elle le fut. Au mois de janvier 1278, Philippe III le Hardi (1270-1285) ordonne au sénéchal de Saintonge, gouverneur de La Rochelle, de réserver chaque année 20 livres tournois pour le cierge fondé en l'honneur de l'apôtre par son oncle: "*Volumus et precepimus ut qui-*

⁷¹ Le comte de Poitiers et sa femme, Jeanne, fille de Raymond VII de Toulouse, étaient à La Rochelle en février 1270. Ils traversèrent le Quercy et s'arrêtèrent à Toulouse sur la route d'Aigues-Mortes, où ils embarquèrent le 1^{er} juillet. Ils moururent à Savone, en août 1271 (cf. Edgar BOUTARIC, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, Paris, 1870, p. 119-120, et R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 58, 1988, p. 52-53). Le testament d'Alphonse a été édité par Élie Berger dans les *Layettes du Trésor des chartes* malgré l'avis négatif de Boutaric qui ne lui trouvait aucun intérêt (cf. *Inventaires et Documents*, t. 4, Paris, 1902, n° 5712, p. 455).

*cumque pro tempore fuerit prepositus de Rupella dictas viginti libras turonensium in festo omnium sanctorum mandato certo dicte ecclesie sine difficultate reddat annuatim et persoluat alio mandato non expectato*⁷². Effectivement, la dépense a bien été inscrite dans les comptes de la sénéchaussée de Saintonge, puisqu'elle est mentionnée dans l'exercice de 1293-1294, sous la rubrique "Aumônes du comte de Poitiers": "*Ecclesia Sancti Jacobi in Compostella, pro cereo ardente ante corpus Sancti Jacobi, pro medietate, 10 l.*"⁷³. C'est, du reste, à l'initiative

d'Alphonse de Poitiers que cette sénéchaussée avait été instituée, lorsqu'il résolut, en 1255, de dissocier l'administration de la Saintonge de celle du Poitou⁷⁴.

Nonobstant, il faut descendre jusqu'en 1348 pour découvrir à La Rochelle un établissement qui revendique explicitement le patronage de saint Jacques. Il s'agit, en l'occurrence, de l'Aumônerie Saint-Jacques-du-Pérot, qui s'élève tout près du cimetière de ce nom, à deux pas du havre, à la lisière du front de mer, entre la tour de la Chaîne et la tour de la Lanterne. Cette œuvre de miséricorde a été fondée par un certain Henry de Nochoué, bourgeois de la ville, en association avec sa femme, Johanne, et un prêtre nommé Johan Henry, "pour recevoir, arberger et hosteller les povres genz". Qui sont ces malheureux? On l'ignore. Mais quand on lit dans un document du XVI^e siècle que cette maison était préposée à "recevoir les pauvres pèlerins allant et venant du voyage de Saint Jacques en Galice", comment résister à la tentation de croire que, parmi ces "povres genz", devait se glisser nombre

⁷² "Notum facimus (...) quod cum iuxta ordinationem testamenti clare memorie Alfonsi comitis pictauensis et tholosani patris nostri executores sui testamenti decreuerint assignari ecclesie bti. Jacobi in *Compostella* uiginti libras turonenses annui redditus ad opus cuiusdam cerei ante corpus bti. Jacobi in dicta ecclesia nocte dieque perpetuo ardentis" (cf. biblio. n° 12, t. 5, 1902, *Apéndices*, n° 41, p. 111, copie certifiée d'après *Tumbo B*, fol. 149; et biblio. n° 10, 1975, p. 255).

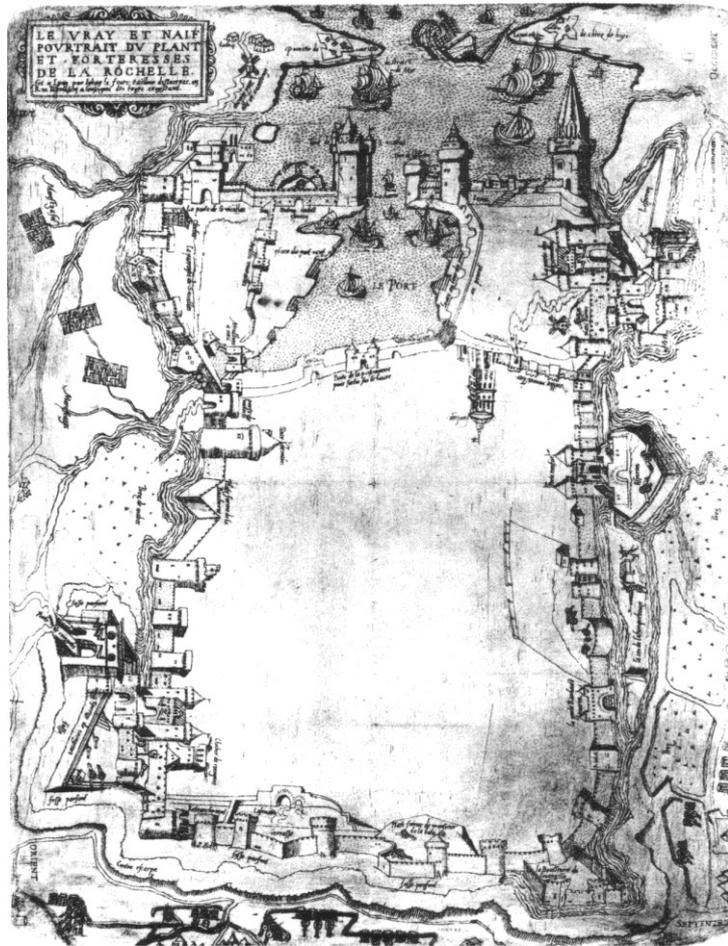
⁷³ La somme est inscrite sous la rubrique "Partes Elemosine Comitiss", dans les deux comptes tenus par "Pierre de Bailleul - Petri de Bailleus, senascalli Xanctonensis" -, rendu l'un à la Toussaint 1293, l'autre à l'Ascension 1294, où on lit: "Ecclesia Beati Jacobi, pro uno cereo ardente ante corpus suum, pro medietate: 10 l.". Le tout fait donc 20 l. (cf. Robert FAWTIER, *Recueil des historiens de la France, Documents financiers*, t. III-1, *Comptes royaux 1285-1314*, Vol. 1, Paris, 1953: *Comptes généraux*, n° 7680, p. 381, et n° 7946, p. 391). Dans le "Compte de Pierre de Bailleul, Sénéchal de Saintonge", allant de juin 1305 à juin 1306, on retrouve la même mention sous la rubrique "Partes elemosinarum": "Ecclesia Sancti Jacobi in Compostella, 20 l." (*ibidem*, t. III-2, *Comptes particuliers*, n° 16336, p. 161; voir René de LA COSTE-MESSELIÈRE, "Avec les hospitaliers et les pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques", *Catalogue de l'exposition de Ca-*

dillac, dans *Compostelle*, n° 14, 1967, n° 468 et n° 729, et "Saint Louis et le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle", dans *Saint Louis pèlerin*, Rocamadour-1970, Luzech, 1973, p. 175).

⁷⁴ Cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 56, 1985, p. 25-26.

de pèlerins à la recherche d'un "passage"⁷⁵.

Si discret soit-il, c'est là, incontestablement, un signe de la présence de saint Jacques à La Rochelle. Ce n'est, du reste, pas le seul. À la faveur des fouilles conduites, en 1982, à l'emplacement de l'enclos du Temple qui fut rasé au XVI^e siècle, l'on n'a pas seulement mis au jour les deux états successifs de la chapelle des Templiers au XII^e et au XIII^e siècle, mais aussi les fragments d'un bas-relief figurant l'apôtre en habit de pèlerin, vêtu de la cotte et du surcot. Parmi les vestiges de sculptures qui gisaient épars, on exhuma également une Vierge et des débris d'albâtres peints de Nottingham⁷⁶.



La Rochelle: le Havre
(Gravure de Jean Lefevre)

Ce bas-relief qui ne saurait être antérieur au XIV^e siècle, à en juger par le style,

⁷⁵ L'Aumônerie Saint-Jacques fut réunie à l'Hôtel-Dieu Saint-Barthélémy ou Hôpital Aufrédi, en 1563. De là vient que ses archives sont comprises dans le fonds de Saint-Barthélémy qui est conservé à la bibliothèque municipale sous la cote H suppl. (cf. Louis de MESCHINET, biblio. n° 13, 1882, H 19, H 20, H 21, H 26; et R. FAVREAU, dans *op. cit. supra* note 56, 1985, p. 50; sur le quartier du Pérot voir *supra* note 63).

⁷⁶ Cette fouille capitale n'a malheureusement été suivie d'aucune publication. L'œuvre en question, aperçue à l'occasion de l'exposition de Saint-Jean d'Angély, en 1984, campe l'apôtre vêtu d'un surcot écarlate et coiffé d'un bonnet dont la haute calotte blanche ourlée d'un rebord rouge, est timbrée d'une coquille

frontale. Le visage a malheureusement disparu de sorte que seuls subsistent le buste et le chapeau. La figure du saint s'inscrit dans une arcature légèrement brisée, évidée en trilobe, avec des rampants ornés de crochets. Découpée dans une dalle rectangulaire, elle a tous les caractères du XIV^e siècle. L'enclos du Temple se trouvait au fond du havre, non loin de l'église Saint-Sauveur construite en bordure du Chenal de Maubec (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 6-7, *supra* note 66; sur l'exportation des albâtres, voir les articles de Francis CHEETHAM et Nigel RAMSAY, dans *Sculpture d'albâtre du M. A.*, Rouen, 1997, p. 43-66, et *Compostelle*, 6-2003, p. 51-52 et note 90).

offre donc un indice supplémentaire de la dévotion des Rochelais envers l'apôtre⁷⁷. Mais il y a plus. Si l'on en croit les minutes du notaire Héliot Boutin, les habitants de l'Aunis et singulièrement ceux de La Rochelle faisaient volontiers leur testament à l'heure de partir à "Saint-Sauveur d'Esture" comme à Saint-Jacques en Galice⁷⁸. Rien qu'entre le 9 et le 14 juillet 1423, c'est le cas de Jean Herbert, boucher au Bourgneuf, de Guillemette de Pons alias Garnache, mariée à Hugot Fustier, bourgeois de la Ro-

chelle, de Jeanne Carelle, femme de Jacquinet Prévosteau, auxquels s'ajoutent Aylin Franpuesse, veuve de Guillaume de Choat, marinier, bourgeois de La Rochelle, et Laurent Rasse, claveurier, également bourgeois de la ville. Parfois, un marinier, lui-même bourgeois, comme Héliot du Jardin, s'engage à faire le voyage pour l'un de ses compatriotes. Il en coûte 10 écus⁷⁹. Or comment de tels pèlerinages auraient-ils pu s'accomplir, si ce n'est par voie de mer?

La floraison de ces testaments sur un si petit laps de temps fait pressentir l'imminence d'un départ et sans doute aussi le désir d'assister à la célébration de la fête de l'apôtre qui tombe le 25 juillet. Or, en 1423, l'appel dut être d'autant plus fortement ressenti que cette année coïncidait avec un jubilé⁸⁰. La présence

⁷⁷ Ce bas-relief est, en effet, postérieur à la suppression de l'ordre du Temple, en 1312. Il présente des analogies frappantes avec certaines effigies de Bretagne et de Galice. Sa ressemblance avec la statue d'Aldea de Ebro, en Cantabrie, place La Rochelle au nombre des relais qui ont permis la diffusion de ce modèle iconographique (cf. H. JACOMET, "Une image à la française", dans *Saint Jacques et la France*, Paris, 2003, p. 228-229).

⁷⁸ "Saint-Sauveur d'Esture" désigne Saint-Sauveur d'Oviedo, dans les Asturies. Ce sanctuaire se partageait avec Santiago le flot des pèlerins d'Espagne en vertu du fameux dicton : "Qui a esté a Saint Jacques / Et n'esté a Saint Salvateur / A visité le serviteur / Et laissé le seigneur" (cf. *Nouvelle Guide*, imprimée à Paris en 1583, citée dans biblio. n° 21, t. 2, 1949, p. 462-463; Juan Ignacio RUIZ DE LA PEÑA SOLAR, *op. cit. supra* note 27, 1993, p. 13-26). "Esture" est le nom que W. Wey qui s'intéresse au relief donne aux hautes montagnes qui frangent le nord de la Péninsule: "Altissimus mons Hispanie vocatur Sturies, et semper habet super se nivem" (cf. Fr. DAVEY, *op. cit.* p. 24, dans *Compostelle*, 6-2003, note 83, p. 49; biblio. n° 9, 1998, note 198, p. 216). C'est là la montagne évoquée par le couplet 13 de la *Grande Chanson* : "Quand nous fûmes au Mont-Etuves(sic), / Avions grand froid (...) / A Saint-Salvateur sommes allés / Par notre adresse (...)" (cf. Camille DAUX, *Les chansons des pèlerins de Saint-Jacques*, rééd., Genève-Paris, 1980, p. 24).

⁷⁹ "Héliot du Jardin, marinier, bourgeois de La Rochelle, a prins à faire un voyage à Saint-Sauveur d'Esture et à Saint-Jacques en Galice, pour Pierre Rideau de Panprou, pour le prix de dix escuz d'or, moitié de poix, moitié assez compectans, dont il a reçu huit escus, et les deux promet paier incontinent qu'il aura fait ledit voyage, parmy ce qu'il sera tenu rapporter testification suffisante d'avoir fait ledit voyage. Obligent bien l'un à l'autre, Présens Huguet Gaudineau et Jehan Pampare, le XXX jour de may l'an mil III^c XXIII. Sub signo. Double" (cf. biblio. n° 18, 1898, p. 3-4, d'après Minutes de maître Boutin, B.M. de La Rochelle, ms. 199, f° 21). Les deux noms ajoutés aux trois premiers que cite Georges Musset, ont été aimablement communiqués par M. R. Favreau, professeur émérite à l'Université de Poitiers, qui les a tirés du même registre.

⁸⁰ Après 7 années de parenthèse dues à la guerre à compter de 1416, le jubilé de 1423 annonce une timide reprise. De 6 à 7 navires

de femmes, plus nombreuses ici que les hommes, suggère, en outre, que ces pieux voyages n'avaient pour les Rochelais aucun caractère exceptionnel.

Aussi bien, ne manque-t-il pas même une confrérie de Saint Jacques à La Rochelle. Son existence est attestée, au seuil du XV^e siècle, par les dernières volontés d'un certain Pierre Poulailier, époux de Phelipe Salerne. En vertu du testament qu'il passe, en février 1418, devant le notaire Bouchet, Pierre lègue 40 sols à la "*Confrairie Saint-James*", dont il est "*frère*". Ce bourgeois de La Rochelle ne désire pas seulement "*avoir la croix*" à sa "*sepulture et enterrement*",

chargés de pèlerins et pourvus de licences ont osé s'aventurer sur les flots. On est loin des chiffres atteints en 1428 (55) et en 1434 (65). Constance Mary STORRS remarque à juste titre que c'est à partir de cette année que la crue des pèlerins commence à se régler sur le rythme des années jubilaires (cf. biblio. n° 19, 1964-1994, p. 114, et biblio. n° 3, 1988, p. 591; voir *Compostelle*, 6-2003, p. 31, note 31, et p. 34-43). Quoique le pèlerinage à Saint-Sauveur apparaisse ici nettement subordonné à celui de Compostelle, l'intérêt de ces dispositions est de montrer la fréquentation assidue dont il semble l'objet. C'est ce qui explique qu'Oviedo cherche à obtenir des avantages comparables à ceux de Saint-Jacques. La dévotion s'y est cristallisée autour de la fameuse *Cruz de los Angeles*. Petit à petit, au cours du XV^e siècle, se constitue un véritable jubilé qui a lieu chaque fois que la fête de la Sainte-Croix, en septembre, tombe un vendredi. La papauté octroie à cette occasion une indulgence plénière qui finit par s'étendre, en 1480, aux 15 jours qui précèdent et suivent l'Exaltation de la Sainte Croix, si bien que le chapitre cathédral fait mouler 25 000 enseignes en prévision du jubilé de 1481 (cf. J. I. RUIZ DE LA PEÑA SOLAR, *Las Peregrinaciones a San Salvador de Oviedo en la E. M.*, Oviedo, 1990, p. 62-63).

il espère encore être "*perpetuaument participant es prieres, oraisons et bienfaiz d'icelle confrairie*". À défaut d'avoir pu prendre lui-même le bourdon et l'escharpe, il laisse également 20 livres "*pour un voyage à Saint Sauveur d'Esture et Saint Jame en Gallice, afin qu'il soit dit à chacune (de ces églises) trois messes en secret, la première du Saint Esprit, la seconde de Nostre Dame et la tierce de Saint Jame*"⁸¹.

On voit par là que la pratique du pèlerinage par procuration ou pèlerinage vicairie a cours sur l'océan. On constate aussi que, dans la plupart des cas, Oviedo est associé à Compostelle dans la dévotion des Rochelais. C'est le lieu de se souvenir qu'outre Notre-Dame, Saint-Nicolas et Saint-Barthélémy, la dernière des quatre paroisses de La Rochelle était placée sous le vocable de Saint-Sauveur. L'apparition tardive de cette église,

⁸¹ La sollicitude du testateur va d'abord à l'Hôtel-Dieu Saint-Barthélémy, doyenne des institutions charitables de La Rochelle, ce qui explique que l'acte soit conservé dans les archives de cet établissement que le pape prit sous sa protection, en 1203, ainsi que son fondateur Alexandre Aufrei (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 22). Si Pierre dote l'hôpital Aufrei de 24 linceuls neufs à l'instar de l'Aumône du Roi, il en réserve 12 à l'Aumône "Saint Jasme du Perrot", à laquelle il lègue aussi 40 s., soit 4 fois plus qu'à l'ermite de Saint-Julien, hors la porte Saint-Nicolas. Quant à la "Confrairie Saint James", dont il est "frère", il lui laisse 100 s., alors qu'il n'en donne que 40 à la confrérie de Saint-Georges et 25 à celle de Saint-Éloy (cf. L. de MESCHINET, biblio. n° 13, 1882, H suppl. 55, p. 38-39 ; biblio. n° 9, 1998, note 201, p. 216).

mentionnée seulement au XIII^e siècle, autorise à subodorer dans cette dédicace un écho possible au sanctuaire asturien⁸².

Un roi bien dévot à l'image d'une mère très dévote

Dans les premiers jours de l'année 1463, Louis XI (1461-1483) qui avait assisté aux fêtes de Noël à Poitiers, se dirigea vers l'Aunis. Le dimanche 9 janvier, il était à Saintes. Il ne négligea pas d'y honorer saint Eutrope envers qui il manifesta toujours une singulière révérence⁸³. Le roi remonta ensuite vers La Rochelle, où il fit son entrée le 11 du

même mois⁸⁴. Un motif pressant l'y conduisait. Il se portait, en effet, au devant de Marie d'Anjou (1422-1463), sa mère, qui revenait d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Galice⁸⁵. Peu après, le monarque repartit vers le sud en direction de Soulac où il se trouvait le dimanche 16 janvier. Il lui avait fallu "traverser en barque l'estuaire de la Gironde", à l'instar des pèlerins qui vénéraient là Notre-Dame de

⁸² De fait, la paroisse Saint-Sauveur n'est attestée qu'au début de ce siècle. En 1217, Ponce de Pons, évêque de Saintes, délimite les 3 paroisses Notre-Dame de Cougne, Saint-Barthélémy et Saint-Sauveur, dont les curés étaient à la présentation du prieur clunisien de Saint-Martin d'Aix. Il n'existe à La Rochelle ni abbaye ni collégiale. Ce n'est qu'en 1433 que Saint-Sauveur fut érigé en collégiale (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 56, 1985, p. 50). Saint-Nicolas, construit en bordure de mer, relevait de l'abbaye de Déols. L'acte par lequel Innocent III confirme cette dépendance, en 1212, révèle l'existence d'une chapelle dédiée à Saint-Thomas de Canterbury au voisinage de cette église (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 37, 1987, p. 8 et p. 19).

⁸³ La dévotion du roi envers "Saint-Ytrophe de Xaintez" est ancienne puisque, dès 1445, il fait des dons à cette église par la main de son confesseur Jehan Majoris (cf. Étienne CHARAVAY, *Lettres de Louis XI*, t. 1, Paris, 1883, n° 37, p. 202). Une inscription à demi effacée témoigne encore de cette libéralité qui fut suivie de bien d'autres (cf. H. JACOMET, biblio. n° 8, 49-1996, p. 19-20). René Couffon a bien mis en lumière les liens qui unissent la Bretagne à Saintes, où se trouvent la rue et le port des "Bertons" (cf. biblio. n° 2, 1968, p. 31-75).

⁸⁴ Ce n'était pas la 1^{ère} fois que le roi venait à La Rochelle. Il y avait passé trois jours au mois de février 1462. Dauphin, Charles VII l'avait institué, le 12 décembre 1439, «son lieutenant en Poitou, Aunis et Saintonge et dans le gouvernement de La Rochelle». Plus tard, en mai 1472, il eut la surprise de voir les Rochelais lui fermer leurs portes au nez, tant ils étaient furieux que leur ville eût été comprise dans l'apanage de Charles de Guyenne. Mais le frère du roi mourut et La Rochelle fit retour à la couronne. Au mois de mai 1481, Louis XI manifesta le désir d'y acquérir un "hostel" (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 56, 1985, p. 44-45; *Lettres*, t. 9, n° 1595, p. 36-37).

⁸⁵ Marie d'Anjou, née en 1404, était la fille de Louis II, duc d'Anjou, roi de Sicile, et de Yolande d'Aragon, très liée au milieu franciscain (cf. André VAUCHEZ, *Les laïcs au M. A.*, Paris, 1987, p. 233-234 et p. 283). Elle fut mariée à Charles, comte de Ponthieu, fils cadet de Charles VI, en 1422. Elle en eut 12 enfants (cf. Célestin PORT, *Dictionnaire historique de Maine et Loire, 1869-1878*, éd. revue, t. 2, Angers, 1966, p. 411). Pierre Champion a brossé d'elle ce portrait aussi lapidaire que facile: «femme pieuse, soumise, très simple et sans beauté» (cf. *Louis XI*, t. 1, *Le Dauphin*, Paris, 1928, p. 175). Que celui-ci ne reflète pas nécessairement l'opinion des contemporains, c'est ce qui ressort du *Journal de Jean Maupoint*. Deux après la mort de la reine, le prieur de Sainte-Catherine de La Couture voit en elle "feue noble et sainte dame Marie d'Anjou" (cf. éd. G. FAGNIEZ, dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, 4-1878, p. 70).

la Fin des Terres⁸⁶. C'est donc entre le 11 et le 16 janvier 1463 qu'eut lieu la rencontre entre le roi et sa mère à l'égard de laquelle il témoigna toujours une vive affection comme le démontre le douaire qu'il lui avait constitué, le 13 octobre 1461, au lendemain du décès de Charles VII, son père⁸⁷.

De fait, Louis XI avait ajouté à la dot de la reine la jouissance du domaine royal en Aunis et Saintonge, dont le gou-



Marie d'Anjou

⁸⁶ C'est là que Louis XI reçut la nouvelle de la prise d'une bastille que les habitants de Perpignan avaient élevée pour bloquer la garnison qui tenait le château (cf. *Lettres*, t. 2, Paris, 1885, n° 62, p. 96). Le roi renouvela, du reste, sa dévotion envers Notre-Dame de Soulac, le dimanche 4 avril 1473 (*ibidem*, t. 11, Paris, 1909, p. 128). La légende veut que sainte Véronique, épouse de Zachée, ait fondé en ce lieu une chapelle dédiée à la Vierge, après avoir guéri l'empereur Tibère à Rome, tandis que Zachée, son époux, embrassait la vie ermitique à Rocamadour que le roi visita au mois de juin de la même année, en revenant de Bayonne et de Toulouse (*ibidem*, t. 11, 1909, p. 23; voir Marcel NAVARRE, *Louis XI en pèlerinage*, Paris, 1908, p. 57-62). Il y avait une chapelle et un autel Saint-Jacques à Notre-Dame de la Fin des Terres (cf. *Soulac et le Médoc*, catalogue de l'exposition, dans *Compostelle*, supplément, Paris, 1975, n° 59, p. 17).

⁸⁷ M. de Barante a bien exprimé ce qui liait Louis XI à sa mère. Il observe: "Le roi était retourné en France. Sa mère, la reine douairière, était morte à Poitiers(sic) en revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; c'était d'elle en effet que le roi tenait le goût des pèlerinages, des vœux et autres dévotions singulières. Elle fut regrettée dans tout le royaume. Toujours elle s'était montrée bonne et sage. C'était, en grande partie, pour l'amour d'elle que son fils avait jadis troublé la cour du feu roi Charles et tout le royaume, néanmoins ce n'avait été ni à sa suggestion ni par sa volonté" (cf. *Histoire des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois 1364-1477*, t. 8, 4^{ème} éd., Paris, 1826, p. 279-280).

vernement de La Rochelle faisait précisément partie⁸⁸. Si cette circonstance explique sans doute le choix du rendez-vous, reste que l'apparition que fit la reine dans la capitale de l'Aunis, à son retour de Compostelle, incline à penser qu'elle dût effectuer son pèlerinage par mer⁸⁹. De plus, il y a lieu de croire

⁸⁸ Le revenu que lui procurait le domaine royal en Aunis et Saintonge s'élevait à la somme de 49 080 livres tournois, sans compter le reste. La reine menait donc un train de vie conséquent (cf. Bernard CHEVALIER, "Marie d'Anjou, une reine sans gloire, 1404-1463", dans *Autour de Marguerite d'Écosse, Colloque de Thouars-1997*, Paris, 1999, p. 89; je remercie M. Jean-Michel Matz de m'avoir fait connaître cet article fondamental).

⁸⁹ Le "pèlerinage par mer" est affirmé par René de LA COSTE-MESSELIÈRE (cf. biblio. n° 10, 8-1975, p. 259) et la rencontre du roi et de sa mère par Pierre-Roger GAUSSIN (cf. *Louis XI roi méconnu*, Paris, 1976, p. 395 et p. 423).

que, s'étant rendue en Galice dans les derniers jours du mois de décembre 1462, Marie d'Anjou qui était âgée de 59 ans voulut gagner le grand jubilé que le roi Henri IV de Castille (1454-1474) avait annoncé en adressant de Mayorga, le 20 janvier précédent, une solennelle lettre de sauvegarde à toutes les nations chrétiennes. L'invitation était valable pour l'année entière et la protection du souverain s'étendait sans restriction aucune "*tam per terram quam per aquam die noctuque*"⁹⁰.

⁹⁰ "Henricus Dei gratia Rex Castellae et Legionis, etc. Universis et singulis Christi fidelibus cuiuscumque status, gradus, ordinis, condicionis et prehemencie existant per Italiam, Galiam, Germaniam, Ungariam, Datiam, Suesiam, Noruegam, et alias ubilibet constitutis, salutem et presentibus indubiam fidem adhibere (...). Nosque eorum sacris inherentes vestigiis, presenti edicto omnibus et singulis nationibus supradictis et accedentibus significamus et intimamus et nocturnum esse volumus quod a die prima mensis januarii de anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo secundo usque ad ultimam diem decembris anni eiusdem (...) dicto anno iubileo durante, omnes et singulos cuiuscumque status ordinis et conditionis ut prefertur existant ad memorati Apostoli Jacobi limina causa peregrinationis accedere cupientes et uolentes in regnis nostris tam per terram quam per aquam die noctuque ueniendo stando eundo et redeundo sub nostro securo et saluo conducto guardia et protectione recipimus per presentes, omni dolo fraude et prauo ingenio cessantibus, non obstantibus quibuscumque represaliarum literis a nobis emanatis et concessis (...)" (cf. *Los reyes y Santiago*, Arquivos de Galicia/1, Santiago, 1988, p. 150-151; et *Compostelle*, 6-2003, p. 44-45, note 74). À en croire William Wey le roi Henri IV aurait offert à l'apôtre, en 1456, une couronne prise sur un roi maure de Grenade, lorsqu'il conquiert Málaga - "quo anno accepit maximam civitatem Granate, vocatam Malaga" (*ibidem*, 6-2003, p. 50, note 88; cf. L.

Quoi qu'il en soit, on n'imagine guère un tel pèlerinage sans escorte, ofrandes ni aumônes, d'autant que la reine avait chapelle et hôtel⁹¹. Le déplacement dut être coûteux, car, malgré l'importance des revenus que lui procurait son douaire, Marie d'Anjou s'endetta⁹². Ne laissait-elle pas 9 000 livres de découvert lorsque la mort la surprit, le 29 novembre 1463, à l'abbaye des Châtelliers, en Gâtine Poitevine⁹³? Il est vrai qu'elle se pré-

SUÁREZ FERNÁNDEZ, *Juan I y la frontera de Granada*, Valladolid, 1954). Le 28 avril 1463, Louis XI rencontra le roi de Castille sur la Bidassoa (cf. P.-R. GAUSSIN, *op. cit. supra* note 89, p. 395).

⁹¹ Effectivement, la reine ne voyageait pas seule. Elle avait une suite. Un certain Jean de Pérusse, dit des Cars, jeune homme d'une vingtaine d'années, qui fut d'abord échanson avant de devenir son écuyer, après une expérience malheureuse, était du nombre. On le sait par la lettre de rémission que Louis XI lui accorda, le 30 décembre 1463, à Abbeville-en-Ponthieu (cf. Paul GUÉRIN, "Recueil de documents concernant le Poitou", dans *Archives historiques du Poitou*, t. 35, Poitiers, 1906, n°1392, p. 448-449, d'après A.N.F., JJ. 199, f° 137; voir biblio. n° 9, 1998, t. 2, p. 210, note 183).

⁹² C'est ce qu'ont noté pour leur part les auteurs de *l'Histoire de l'Église Gallicane* qui affirment: "l'année même de sa mort elle a été à Saint-Jacques en Galice, voyage qui altéra sa santé et épuisa ses finances" (cf. Pères LONGUEVAL, FONTENAY, BRUMOY et BERTHIER, 4^{ème} éd., t. 21, Paris, 1827, p. 42; *infra* note 96).

⁹³ Le 1^{er} décembre 1463, le conseil de ville de Poitiers délibère "touchant ce que l'on dit que la royne Marie mere du roy qui a present est, qui est trepassee a l'abaye des Chastelliers, et que l'on dit que on la passera par ceste ville pour la porter enseppulturer a Paris" (cf. Poitiers, Archives municipales, Registre de délibérations n° 4, p. 230, information aimablement communiquée par M. R. Favreau). De fait, Marie d'Anjou fut inhumée à

paraît alors à entreprendre le "saint voyage" de Jérusalem qu'elle entendait pourtant accomplir "non pas comme une royne de tel estat comme elle avoit esté, mais comme une povre meschine toute humble"⁹⁴. L'aveu qu'elle en fit au duc de Bourgogne éclaire singulièrement les dispositions intérieures qui durent être les siennes lors de son équipée à Compostelle⁹⁵. En effet, elle déclarait vouloir

Saint-Denis à côté de Charles VII. L'abbaye des Châtelliers Notre-Dame, au diocèse de Poitiers, fut fondée par Giraud de Sales au XII^e siècle. Elle se trouve sur la commune de Fontperron, dans le canton de Ménigoute. En 1469, le receveur de la reine, Michel Gaillard, n'était pas encore complètement remboursé des 9 000 livres qu'il lui avait avancées. Ces dettes remontaient aux derniers mois de la vie de la reine (cf. B. CHEVALIER, *op. cit. supra* note 88, 1999, p. 93, d'après B.N.F., ms. fr. 25717, n^o 144).

⁹⁴ Ayant su que le duc de Bourgogne "estoit tout délibéré et conclu d'enprendre le saint voyage de la croisée en la prochaine saison avenir", Marie d'Anjou avait dépêché un sien chevalier "nommé messire Gilbert", pour prier le duc de l'emmener avec lui (cf. Georges CHASTELLAIN, *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 4, *Chronique*, § 28, "Comment la royne de France envoya signifier la dévotion qu'elle avoit au saint voyage", 1971, p. 363-364).

⁹⁵ Peut-être convient-il de se souvenir ici que Charles VII et Marie d'Anjou eurent un fils prénommé Jacques. Le Père Anselme le fait naître en 1432. "Jacques de France" était le frère cadet du Dauphin Louis. C'est ainsi qu'il apparaît sur le registre du compte de Guillaume Charrier, à l'occasion d'étrennes offertes par Charles VII le 1^{er} jour de l'an, entre janvier et juillet 1437: "A madame la dauphine, un miroir d'or (...). A monsieur le dauphin six aulnes de drap d'or. A monsieur Jacques de France, second fils du roy, un chaînon d'or (...)". Il mourut le 2 mars 1438 (cf. VALLET DE VIRVILLE, *Histoire de Charles VII*, t. 3, p. 144, note 1; et *Lettres de Louis XI*, t. 1, Paris, 1883, p. 163). Jean Jouvenal des Ursins ne

aller en Terre Sainte pour réparer dans sa chair les manquements de son royal époux qui avait promis de se croiser mais n'en fit rien. Dans ces conditions, il n'est pas impossible que Charles VII (1422-1461) ait été également en défaut à l'égard de saint Jacques.

Si le voyage de Marie d'Anjou répondait en grande partie à des motifs d'ordre personnel, le fait est que, comme reine de France, il lui était difficile de se soustraire complètement aux charges qui pesaient sur sa lignée. Aussi bien, la mère de Louis XI se montra-t-elle rien moins qu'insouciant. Elle profita de sa visite à Compostelle pour tirer au clair les obligations contractées par les lys à l'égard du sanctuaire galicien.

"Nous pouvons remarquer", devaient écrire à ce sujet les auteurs de l'*Histoire de l'Église Gallicane*, "que cette reine, étant en Espagne, s'informa si les fondations que nos rois ont faites en l'église de Saint-Jacques, étaient fidèlement acquittées: l'une de ces fondations consistait particulièrement dans l'entretien de deux cierges qui devaient toujours brûler devant les reliques que l'on révère dans ce saint lieu. La reine

s'exclamait-il pas: "Considérés celle belle maison de France, le roy, la royne, monsr. Le daulphin, Jacques monsr., les belles filles; leur pacience qui me semble, tout considéré, chose merveilleuse" (cf. "Epistre", l'an 1430, dans *Écrits politiques*, éd. P. S. Lewis, Paris, t. 1, 1978, p. 81)?

trouva tout en ordre; et elle en témoigna son contentement par l'acte en bonne forme qu'elle donna aux chanoines de Compostelle". A dire vrai, cette exactitude n'était pas le fruit du hasard. La sollicitude de Louis XI y avait pourvu, car, à peine couronné, il fit verser 600 écus d'or à la basilique de l'apôtre⁹⁶.

Toujours est-il que c'est à Dieppe, où il arriva le 9 décembre 1463, que Louis XI, ayant appris le décès de Marie d'Anjou, lui fit célébrer des obsèques solennelles. Il est probable que la cérémonie se déroula dans l'église principale qui avait été érigée en paroisse par l'archevêque Guillaume de Flavacourt, en 1282, et qui était dédiée à Saint-Jacques. Le roi la connaissait bien pour y être venu, pieds nus, rendre grâce à Dieu, à la Vierge et à l'Apôtre, lorsque, dau-

phin, il avait enlevé de haute lutte la bastille du Pollet que Talbot avait édifiée dans le vain espoir de réduire la ville à sa merci⁹⁷. L'assaut avait été donné le 14 août 1443, veille de la fête de l'Assomption.

Est-ce cette victoire qui lui avait inspiré l'idée d'envoyer à Saint-Jacques

⁹⁶ Sacré le 15 août 1461 à Reims, le roi qui avait 37 ans prit les rênes du pouvoir. De retour en Touraine après les fastes de Paris, il fit verser, au mois de novembre, 600 écus d'or au sanctuaire galicien, c'est-à-dire autant qu'à Notre-Dame de Boulogne et, auparavant, à Saint-Sauveur de Redon. Il affecta cependant le double à Sainte-Pétronille de Rome (cf. M. NAVARRE, *op. cit. supra* note 86, p. 44 et 50). *L'Histoire de l'Église Gallicane dédiée à nos Seigneurs du Clergé par les Pères Longueval, Fontenay, Brumoy et Berthier de la Compagnie de Jésus*, vit le jour en 1732-1734, date de la 1^{ère} édition. Elle fut de nouveau publiée en 26 volumes in-12, entre 1825 et 1828. Ses auteurs sont redevables d'une grande part de leur information au Ms. Legrand (cf. LONGUEVAL et autres, *op. cit. supra* note 92, 21-1827, p. 42 et p. 201, note 2). Jusqu'à plus ample informé, aucun acte officiel émanant de la reine n'existe dans les archives du sanctuaire galicien.

⁹⁷ Suivant Jean Chartier, le dauphin avait exhorté ses troupes à se confier à Dieu, "à la glorieuse Vierge Marie et à Monseigneur Saint Denis, patron de la France" (cf. *Chroniques de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, t. 2, Paris, 1868, § 157, p. 41). L'assaut fut "moult horrible et merveilleux", au dire d'Enguerrand de Monstrelet qui est le seul à rapporter comment, après cette "besongne, ledit Daulphin se fist deschaucier et ala à pieds nuds jusques en l'église Saint Jaque de Dieppe, où il remercia très humblement Dieu son créateur et le beneoit baron Saint Jaques de la bonne fortune qu'il avoit obtenue contre les Anglois" (cf. *Chronique*, éd. Douët-d'Arcq, t. 6, Paris, 1862, p. 79-80). A la vérité, plus qu'à saint Jacques c'est à "Nostre Dame de la my-août" que le dauphin se sentait redevable. Dunois lui aurait même suggéré d'invoquer Notre Dame de Cléry. C'est pourquoi, il donna à Saint-Jacques de Dieppe une effigie de la Vierge en argent et institua une procession en son honneur (cf. M. NAVARRE, *op. cit. supra* note 86, p. 7-9; Marcel THIBAUT, *La jeunesse de Louis XI*, Paris, 1907, p. 306-310; Pierre CHAMPION, *Louis XI*, t. 1, *Le Dauphin*, Paris, 1928, p. 146). Ce fait d'arme frappa l'opinion. Lors de sa joyeuse entrée dans la capitale, au lendemain du sacre, le 31 août 1461, les parisiens lui en offrirent le spectacle: "A la Boucherie de Paris, y avoit eschafaulx figurez à la bastide de Dieppe. Et, quant le roy passa, il se livra ilec merveilleux assault des gens du roy à l'encontre des Anglois estans dedens ladite bastide, qui furent prins et gaignez et orent tous les gorges coppées" (cf. *Journal de Jean de Roye*, éd. B. de Mandrot, t. 1, Paris, 1894, p. 28). L'effigie votive de la Vierge de Dieppe ne fut pas exécutée avant 1463-1464, ce qui ramène à l'année où eurent lieu les obsèques de Marie d'Anjou (cf. André LAPEYRE, *Louis XI mécène*, Nogent-le-Rotrou, 1986, p. 84).

de Compostelle un étrange "*iocale argenteum in modum bastilie artificis ingenio constructum, valoris mille ducatorum vel circa*"? Une bulle du pape Nicolas V, datée du 27 septembre 1447, devait interdire sous peine de graves sanctions l'aliénation de ce singulier ex-voto⁹⁸. Ce dernier saurait d'autant moins se confondre avec une sorte d'encensoir ou de lampe que, quelques années plus tard, le dauphin en offrit une au sanctuaire de l'apôtre. Elle était en argent et valait 100 écus⁹⁹. Que ce joyau insolite ait pu figurer la bastille prise en 1443 ne serait pas pour étonner puisque, dans des circonstances analogues, le roi devait avoir un semblable réflexe. De fait, lorsqu'en 1472 le Téméraire fut bien près

⁹⁸ A partir de janvier 1447, le dauphin se retira en Dauphiné, où il se fixa pendant 9 ans. Il ne paraît pas que ce "joyau en forme de bastille" puisse évoquer autre chose que la redoute élevée par les Anglais devant Dieppe. En effet, Louis ne prit pas part au carnage de la maladrerie Saint-Jacques de Bâle (26 août 1444), où les Écorcheurs massacrèrent 1 500 Suisses qui firent payer chèrement leur vie. Le chanoine López Ferreiro voyait dans cette forteresse une sorte d'encensoir (cf. biblio. n° 12, t. 7, 1904, p. 415).

⁹⁹ Cette lampe se rattache à une série de dons de même nature effectués en 1456-1457. Le dauphin gratifia de la sorte Notre-Dame de Cléry, le Mont-Saint-Michel, Saint-Martin de Tours, Saint-Antoine de Viennois, Saint-Genix-sur-Guiers et la basilique de l'Apôtre (cf. A. LAPEYRE, *op. cit. supra* note 97 *in fine*, 1986, p. 38, d'après B.N.F., ms. fr. 6967, fol. 94). Le 30 août 1456, sous couvert de pèlerinage à Saint-Claude, Louis avait précipitamment quitté le Dauphiné pour se réfugier en Bourgogne, où il arriva en octobre et demeura cinq ans (cf. P.-R. GAUSSIN, *op. cit.* note 89, p. 40).

de surprendre Dieppe, Louis XI voua incessamment à Notre-Dame de Cléry le modèle en argent de cette cité¹⁰⁰.

Mais ce qui est incontestable, c'est que, à l'instar des ducs de Bretagne Jean V (1399-1442) et François II (1458-1488), Louis XI (1461-1483) avait promis un voyage à Saint-Jacques¹⁰¹. Fut-ce à la suite de la libération de Dieppe? Toujours est-il que, dès 1444, le dauphin avait dépêché un pèlerin vicairé à Compostelle¹⁰². Reste que, comme François de Bretagne, Louis en fut réduit à solliciter du Saint-Siège la faveur d'être relevé de son vœu à charge d'accomplir une œuvre de substitution. Le 15 octobre

¹⁰⁰ Le fait que cet ex-voto était accompagné d'une maquette du château d'Arques montre que le vœu fait à Notre-Dame de Cléry se rapporte aux événements de 1472, puisque Charles le Téméraire (1467-1477) menaça à la fois Arques et Dieppe. Le paiement de ces œuvres fut soldé en 1475 (cf. A. LAPEYRE, *op. cit. supra* note 97 *in fine*, 1986, p. 89-90). Cette alarme dût raviver le souvenir du siège de 1443. Louis XI avait la mémoire longue.

¹⁰¹ Cf. R. COUFFON, biblio. n° 2, 1968, p. 36; et H. JACOMET, biblio. n° 7, 1995, p. 134; *Compostelle*, 6-2003, p. 42.

¹⁰² En effet, le 22 août 1444, Jean Majoris, confesseur du dauphin, donne quittance de la somme de 2 750 livres tournois "pour la somme de II^m escus d'or, laquelle somme de II^m escus d'or mondit seigneur par ses lettres données le xvi^e jour d'avril derrier passé m'avoit ordonnée estre baillé (...) pour icelle convertir et employer à faire faire certains pelerinages et veuz fais par mondit seigneur, tant à Saint Jaques en Gulier(sic) comme ailleurs". Il semble qu'il faille lire Galice au lieu de Gulier (cf. Étienne CHARAVAY, *Lettres de Louis XI*, t. 1, *Lettres de Louis Dauphin 1438-1461*, Paris, 1883, n° 27, p. 190-191; d'après B.N.F., pièces or., 1810, Majoris).

1482, il pressait son ambassadeur d'obtenir du pape Sixte IV (1471-1484) qu'il consente à "*commuer, absoldre et dispenser ung veu que j'ay fait d'aller en personne à Mgr Saint Jacques*"¹⁰³.

Le roi que guettait une mort prochaine trouva un moyen original d'apaiser sa conscience alarmée. Il résolut de gratifier la basilique de l'apôtre de deux formidables cloches¹⁰⁴. Le 3 juillet 1483,



Louis XI

il s'en ouvrait à ses "tres chers et grans amys les archeuesque, cardinaulx et chapitre de monsieur saint Jaques de Compostelle en Galice"¹⁰⁵. Le billet qu'il

¹⁰³ "Mons^r de la Heuze, je vous prie, sur tout le service et plaisir que vous me voulez jamais faire, que vous faictes tellement envers nostre Saint Pere le Pape qu'il plaise à sa Saincteté me commuer, absoldre et dispenser ung veu que j'ay fait d'aler en personne à Monseigneur Saint Jacques, et que lui mesmes de sa bouche le face, et en prenez lettres à part de nostre dit Saint Pere et la m'aportez, et qu'il n'y ait point de faulte" (cf. *Lettres de Louis XI*, t. 10, Paris, 1908, n° 1812, p. 3-4). La bulle que le duc François reçut du pape Sixte IV, en 1476, existe encore (cf. A. D. de Loire-Atlantique, E. 39; biblio. n° 2, 1968, p. 36-37). Les vœux prononcés en faveur des trois pèlerinages majeurs de la chrétienté, Rome, Saint-Jacques et Jérusalem, constituaient un cas réservé. Seul le pape était à même de les délier (cf. biblio. n° 10, 1975, p. 256, note 26, et p. 261). Le roi demandait, par ailleurs, des reliques que Sixte IV lui envoya (cf. Joseph COMBET, *Louis XI et le Saint-Siège*, Paris, 1903, p. 197 et 200).

¹⁰⁴ Il est vrai que son père avait agi de même à l'égard de Saint-Martin de Tours. Il se peut que Louis XI qui était prévoyant ait préparé le terrain de longue main. Il lui fallait provisionner des fonds. Est-ce à cet effet que, dès le 20 mai 1479, le roi presse son trésorier général des finances, François de Genas, de lui avancer "certaine grant somme de deniers" qu'il a "vouée à Mons^r Saint Jacques de Gallice", et qu'il entend voir prise sur "certaines pensions", entre autres celle de l'évêque d'Albi? L'affaire est urgente, car il insiste: "incontinent la m'envoyez en la plus grant diligence qu'il sera possible, et n'y faictes faulte; aultrement je ne seroys jamais content de vous, car cecy touche le fait de ma conscience, et à Dieu". La dite somme fut remboursée le 29 décembre 1480

(cf. *Lettres de Louis XI*, t. 8, Paris, 1903, n° 1325, p. 11; il semble que la lettre datée du 20 mai 1481 fasse double emploi, *ibidem*, t. 9, 1905, n° 1596, p. 37-38). A quoi put-elle bien être utilisée? Un acte du chapitre cathédral de Compostelle, du 27 avril 1481, apporte peut-être une réponse. En effet, cet acte accuse réception de la coquette somme de 512 florins d'Aragon auxquels s'ajoutaient 121 "castellanos" et 39 "enriques", qu'un marchand de La Rochelle, "Esteban de Buduys", venait de remettre au chapitre, afin que "se dissesen tres missas cantadas con órganos e solepnidade e andasen hua procesión solepne, ó qual todo mostrou por hua carta misma do factor principal do dito señor rey" (cf. biblio. n° 12, t. 7, 1905, p. 415; voir *infra* note 110).

¹⁰⁵ Il ne faudrait pas déduire trop vite de cette adresse, ni de l'expression "tres chers et grans amys", que le roi ait été chez lui à Compostelle. Ce ton direct et familier est celui de toute la correspondance de Louis XI. Certes, le roi utilise ici le superlatif alors même qu'envers les moines de Saint-Claude, où il avait été en

leur fit tenir les avertissait de l'arrivée imminente de son cher "conseiller et maistre d'ostel", Antoine de Mortillon¹⁰⁶. Ce dernier avait pour mission d'embarquer à La Rochelle tous les ingrédients nécessaires à la fabrication des cloches dont il devait superviser la fonte. Deux échevins de la ville l'assisteraient dans sa tâche et veilleraient à sa parfaite exécution¹⁰⁷. En échange, le roi demandait de prier instamment pour son salut et la prospérité du dauphin Charles qui n'était qu'un enfant¹⁰⁸. Nul doute que

cette lettre n'ait été dépêchée dans l'espoir que son arrivée coïncide avec la fête de l'apôtre.

À cette heure, en effet, Louis XI qui sentait la mort venir depuis le pèlerinage qu'il avait effectué à Saint-Claude, au mois d'avril 1482, était gravement malade. Le chapitre accusa réception de la missive le 29 juillet¹⁰⁹. Le plus curieux est que le 4 du même mois, une messe solennelle rehaussée d'une procession avait été célébrée au maître-

pèlerinage en avril 1482 (cf. *Journal de Jean de Roye*, t. 2, Paris, 1996, p. 110-111; *infra* note 109), il ne se départit jamais de la formule "chers et bien amez". Ainsi, le 1^{er} mai et le 5 juin 1483, se contente-t-il de dire: "A noz chers et bien amez les religieux, abbé et couvent de l'église Monseigneur Saint-Claude" (cf. *Lettres*, t. 9, Paris, 1905, n° 1754, p. 248, et t. 10, 1908, n° 1886 et 1897, p. 105 et 119). Mais, en 1469, il avait donné du "très chiers et grans amis" aux "maire, eschevin et treze jurez de la ville et cité de Mets" (*ibidem*, t. 10, 1908, n° 2010, p. 275-276).

¹⁰⁶ "Anthoine de Mortillon, escuier", servit d'abord le duc de Guyenne, frère de Louis XI, puis, le roi, dont il fut "maistre d'ostel", et, enfin, sous Charles VIII. Il est toujours actif en 1498 (cf. *Lettres de Louis XI*, t. 8, p. 279).

¹⁰⁷ Il ne sera peut-être pas impossible de retrouver un jour le nom de ces hommes de confiance. Après le gouverneur désigné par le roi et le maire élu, le Collège des Cents qui présidait aux destinées de La Rochelle comprenait 12 échevins, 12 conseillers et 75 pairs. Les échevins de La Rochelle étaient élus à vie (cf. R. FAVREAU, *op. cit. supra* note 56, 1985, p. 26-27). Il n'est pas impossible que l'un d'eux ait été Jacques Cousinot (cf. H. JACOMET, *ibidem*, n° 9, 1998, p. 213-214, notes 190 et 193).

¹⁰⁸ "Loys par la grace de dieu Roy de france: tres chers et grans amys. Nous auons a nostre deuocion entencion faire faire en uostre eglise pour la singuliere deuocion que auons a mons^r

saint jaques deux grosses cloches et jcelles donner et faire p(rese)nter en lad(ite) eglise pour seruir, et a ceste fin faysons porter par mer tout le metal et autres choses necessaires pour les faire faire sur le lieu. Et pour jcelles conduire et faire la diligence ace necessaire enuoyons p(rese)nte(me)nt pardela n(ost)re amé et feal et conselier et maistre dostel anthoine de mortillon avec deux escheuins de n(ost)re uille dela Rochelle pour assister et estre p(rese)ns ala p(rese)ntacion des dit(es) cloches. Si uous prions que en continuant la bonne amour et affection que auez tousiours eue a nous ainsi que en auons esté deuem(en)t acertenés. Ueillez prier dieu et le glorieux mons^r saint jaques pour no(str)e prosperité et santé et de no(str)e trescher et tresamé fils le daulphin. Et surce croire no(str)ed(it) maistre dostel dece quil uous dira depar nous. Et par luy nous vueillez certiffier de la Reception desd(ites) cloches. Donné aux montils les tours le troizieme jour de juillet. (1483). Loys" (cf. *biblio.* n° 12, t. 7, *Apéndices* n° 42, p. 150-151).

¹⁰⁹ On lit au dos du feuillet de parchemin: "carta que enuiou o Señor Rey de Francia ao cabildo quando mandou fazer as campanas grandes para esta iglesia de Santiago. Fuy Recibida ha XXIX de julio de LXXXIII" (cf. *biblio.* n° 12, t. 7, 1905, p. 151). Louis XI qui avait été voué "à mons^r saint Claude", lors de la 1^{ère} attaque d'apoplexie qu'il subit en mars 1481, satisfit son vœu au mois d'avril 1482 (cf. Philippe de COMMYNES, *Mémoires*, éd. J. Calmette, t. 2, Paris, 1965, p. 285 ; *supra* note 105).

autel du sanctuaire galicien pour le rétablissement du souverain. Celui-ci avait accompagné sa requête d'une offrande de six mille livres tournois que "très honorable maître Guillaume Vicenti" avait été chargé de présenter¹¹⁰. Mais saisi par une nouvelle crise, Louis XI rendit l'âme au Plessis-lès-Tours, le samedi 30 août suivant¹¹¹. La présence à son chevet de l'ermite calabrais, François de Paule, fondateur des Minimes, fit beaucoup pour adoucir sa fin¹¹². Un acte

capitulaire du 2 septembre 1483 apporte une nouvelle preuve de l'attachement singulier que le monarque témoigna à saint Jacques jusqu'au dernier instant. En effet, ce jour là, les chanoines enregistrèrent le don ultime de 338 "coroas" envoyées par le roi de France¹¹³.

Ce qui ressort de ces prodigalités, c'est le rôle de soutien logistique éminent dévolu à La Rochelle. Ce port ne sert pas seulement d'escale ou de rade occasionnelle. Il semble avoir été aux mains des rois de France l'instrument privilégié des relations diplomatiques et spirituelles qu'ils n'eurent de cesse d'entretenir avec le sanctuaire de l'apôtre, à l'instar d'autres souverains européens. Ainsi, est-ce à La Rochelle que le chapitre de Saint-Jacques avait député le chanoine Fernán Suárez, au mois d'août 1473, pour recueillir les 1800 couronnes que "o senor rrey de francia dou a iglesia"¹¹⁴. À ce

¹¹⁰ Cette cérémonie est à mettre en rapport avec la mission confiée à *Esteban de Buduys*, en 1481 (*supra* note 104). Le jour même de cette célébration, le chapitre cathédral fit enregistrer la donation par devant notaire. L'acte précise que Louis XI avait déjà comblé la basilique de Saint-Jacques d'innombrables "pia dona ad servicium et augmentum predictae ecclesiae dicti apostoli" (*cf.* document inédit cité par don José M^a DÍAZ FERNÁNDEZ, dans *Santiago Camino de Europa*, Santiago, 1993, n^o 111, p. 414-415). On voit par là que, vis-à-vis de l'apôtre, Louis XI est allé bien au delà de la seule satisfaction d'un vœu de pèlerinage. En effet, les messes ordonnées à Compostelle sont à mettre en relation avec les processions à Saint-Denis, que le roi commanda aux corps constitués, en avril et en mai 1483 (*cf.* J. de ROYE, *op. cit. supra* note 97, t. 2, 1896, p. 129 et 131-132).

¹¹¹ Le roi s'éteignit en murmurant "Notre Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi" (*cf.* M. NAVARRE, *op. cit. supra* note 86, 1908, p. 183-184). Il avait souhaité de mourir un samedi en raison de la dévotion qu'il porta toute sa vie à la Vierge (*cf.* COMMYNES, *op. cit. supra* note 109, t. 2, 1965, p. 325). Les noms de baptême, Joachim et Anne, que Louis XI et Charlotte de Savoie donnèrent à leurs deux 1^{ers} enfants suffirent à établir la prééminence de cette dévotion (*cf.* P.-J. GAUSSIN, *op. cit. supra* note 89, 1976, p. 42). On sait que le roi élit sépulture à Notre-Dame de Cléry.

¹¹² Pierre Champion qui emprunte à Philippe de Commines quelques unes des fondations faites *in extremis* par Louis XI ignore tout de Com-

postelle (*cf. op. cit. supra* note 97, t. 2, 1928, p. 367-375). C'est dire que les 2164 lettres publiées en 10 volumes par les soins de la *Société de l'histoire de France* ne représentent qu'une part infime de la correspondance effective de ce souverain. Le roi avait tenu à s'entourer de reliques (*supra* note 103). C'est ainsi qu'au soir du 31 juillet 1483 les Parisiens virent arriver la sainte Ampoule de Reims qui alla reposer à la Sainte Chapelle, d'où elle sortit le lendemain "avec les verges de Moïse et Araon et la croix de la Victoire", qui avait été envoyée "par grace divine au bon roy Saint-Charlemagne" (*cf.* J. de ROY, *op. cit.* note 97, t. 2, 1896, p. 134-135, et B.N.F., ms. fr. 6989, fol. 199; Commines, *op. cit.* note 109, p. 293 et 308).

¹¹³ *Cf.* J. M^a DÍAZ FERNÁNDEZ, dans *Santiago Camino de Europa*, *op. cit. supra* note 110, 1993, p. 414-415.

compte, il n'est pas étonnant que les archives touchant les relations avec la cour de France aient été classées, à Compostelle, sous la rubrique éloquente de *Papeles de La Rochela*.

¹¹⁴ Cf. biblio. n° 12, t. 7, 1905, p. 415-416, note 3; et biblio. n° 9, 1998, p. 214, note 194.

Bibliographie

- 1 : BERNARD, Jacques : *Navires et Gens de mer à Bordeaux, vers 1400 - vers 1550*, École Pratique des Hautes Études, 3 tomes, Paris, 1968.
- 2 : COUFFON, René : "Notes sur les cultes de saint Jacques et de saint Eutrope en Bretagne", dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Bretagne*, Rennes, 48 (1968), p. 34-41.
- 3 : FERREIRA PRIEGUE, Elisa : *Galicia en el comercio marítimo medieval*, Colección de Documentos Históricos, Universidad de Santiago, La Coruña, 1988.
- 4 : FERREIRA PRIEGUE, Elisa : "Bretons et Galiciens : une rencontre à la fin du Moyen Age", dans *1491 - La Bretagne, Terre d'Europe*, Brest-Quimper, 1992, p. 67-79.
- 5 : FERREIRA PRIEGUE, Elisa : "La ruta ineludible : las peregrinaciones colectivas desde las islas Británicas en los siglos XIV y XV", dans *Actas del Congreso de Estudios Jacobeos*, Santiago 1993, Xunta de Galicia, 1995, p. 277-290.
- 6 : FRANCISQUE-MICHEL : "Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle", dans *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, principalement sous l'administration anglaise*, t. 1, chapitre XXV, Bordeaux, 1866, p. 503-524.
- 7 : JACOMET, Humbert : "Pèlerinage et culte de saint Jacques en France, bilan et perspectives", dans *Pèlerinages et Croisades, 118^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Pau, 1993, Paris, CTHS, 1995, p. 83-200.
- 8 : JACOMET, Humbert : "Pierre Plumé, Gilles Mureau, Jehan Piedefer, chanoines de Chartres, pèlerins de Terre Sainte et de Galice, 1483-1484 et 1517-1518", dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loire*, 48 (1/1996), p. 1-32 ; 49 (2/1996), p. 1-33 ; 50 (3/1996), p. 1-34 ; et *Supplément aux Bulletins 49 et 50*, p. 1-32.
- 9 : JACOMET, Humbert, "Trois ex-voto de pèlerinage maritime à Saint-Jacques dans le Perche-Vendômois (Loir-et-Cher) et la question de la voie océane en France, XIV^e - XV^e siècles", dans *Rutas atlánticas de peregrinación a Santiago de Compostela, Actas del II Congreso de Estudios Jacobeos*, Ferrol, Septiembre 1996, Santiago, Xunta de Galicia, vol. II, 1998, p. 134-253.
- 10 : LA COSTE-MESSELIÈRE, René de : "Rois et princes de France et le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle", dans *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 2^e série, t. 8 (1975), n° 2-3, p. 245-265.
- 11 : LÓPEZ FERREIRO, Antonio : *Galicia en el último tercio del siglo XV*, t. I et II, La Coruña, 1896-1897.
- 12 : LÓPEZ FERREIRO, Antonio : *Historia de la Santa A. M. Iglesia de Santiago de Compostela*, Santiago, t. VII, 1904 et t. VIII, 1905.
- 13 : MESCHINET DE RICHEMOND, Louis de : *Inventaire sommaire des Archives départementales de Charente-Maritime*, Série H, Supplément, Archives Hospitalières, Paris, 1882.
- 14 : MICHÉA, Hubert : "Pèlerinages anglais à Compostelle et contrôle des changes : quelques actes de Richard II (1395)", dans *Crises et Réformes dans l'Église : de la Réforme grégorienne à la*

NOTES SUR LES PÈLERINAGES MARITIMES À SAINT-JACQUES

- Préréforme, Actes du 115^e Congrès national des sociétés savantes*, Avignon, 1990, Paris, CTHS, 1991, p. 307-313.
- 15 : MOLLAT, Michel : *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1952.
- 16 : MOLLAT, Michel : "Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort", dans *Ethnologie Française*, t. 9 (2/1979), p. 191-200.
- 17 : MORICE, Dom Hyacinthe : *Mémoires pour servir de Preuves à l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne*, t. II, Paris, MDCCXLIX.
- 18 : MUSSET, Georges : "L'Aunis et la Saintonge à Saint-Jacques de Compostelle", dans *Recueil de la Commission des arts et des monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société archéologique de Saintes*, 4^e série, t. 4, Saintes, 1897-1898, tiré-à-part, p. 1-11.
- 19 : STORRS, Constance-Mary : *Jacobean Pilgrims from England to St. James of Compostela from the Early Twelfth to the Late Fifteenth Century*, Tesis, University of London, 1964, éd. Santiago, Xunta de Galicia, 1994.
- 20 : TOUCHARD, Henri : *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1967.
- 21 : VÁZQUEZ DE PARGA, Luis, LACARRA, José-María, URÍA RÍU, Juan : *Las Peregrinaciones a Santiago de Compostela*, 3 vol., Madrid, 1949, rééd. Asturias, 1981.

